

---

# DOO

## ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

---

Document arrêté le 29 janvier 2014



FIGURE 1

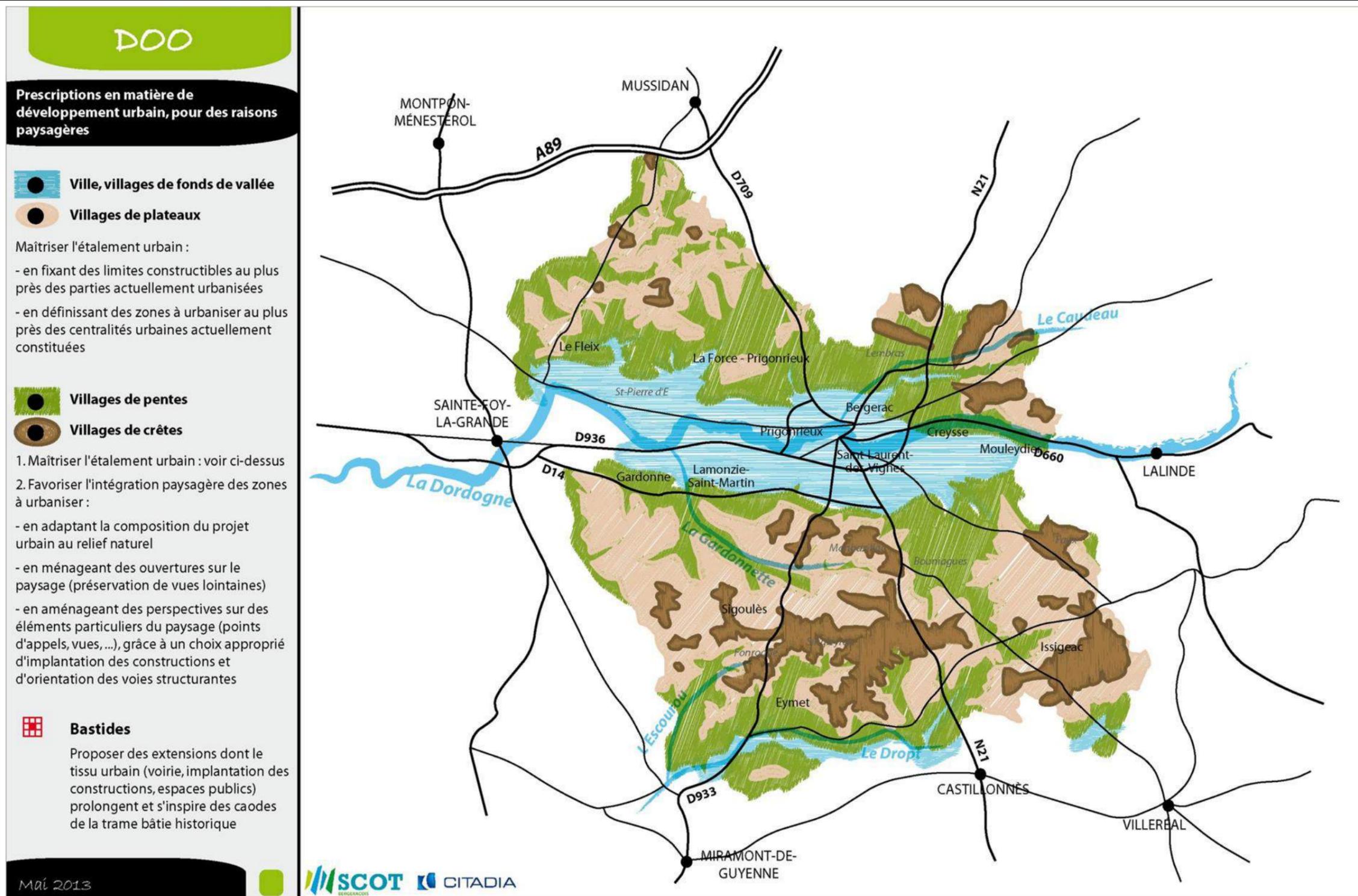
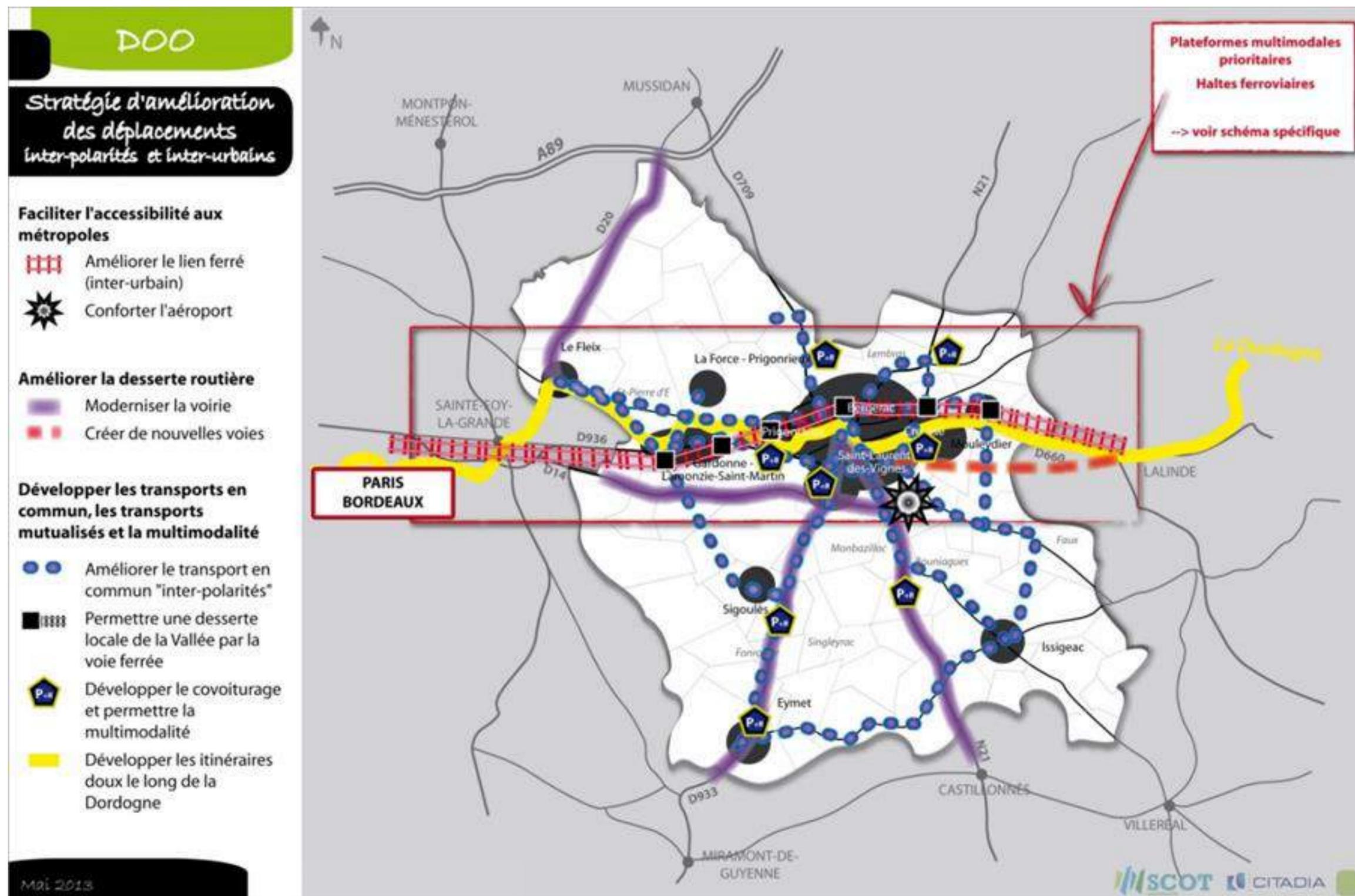


FIGURE 2



**FIGURE 3**

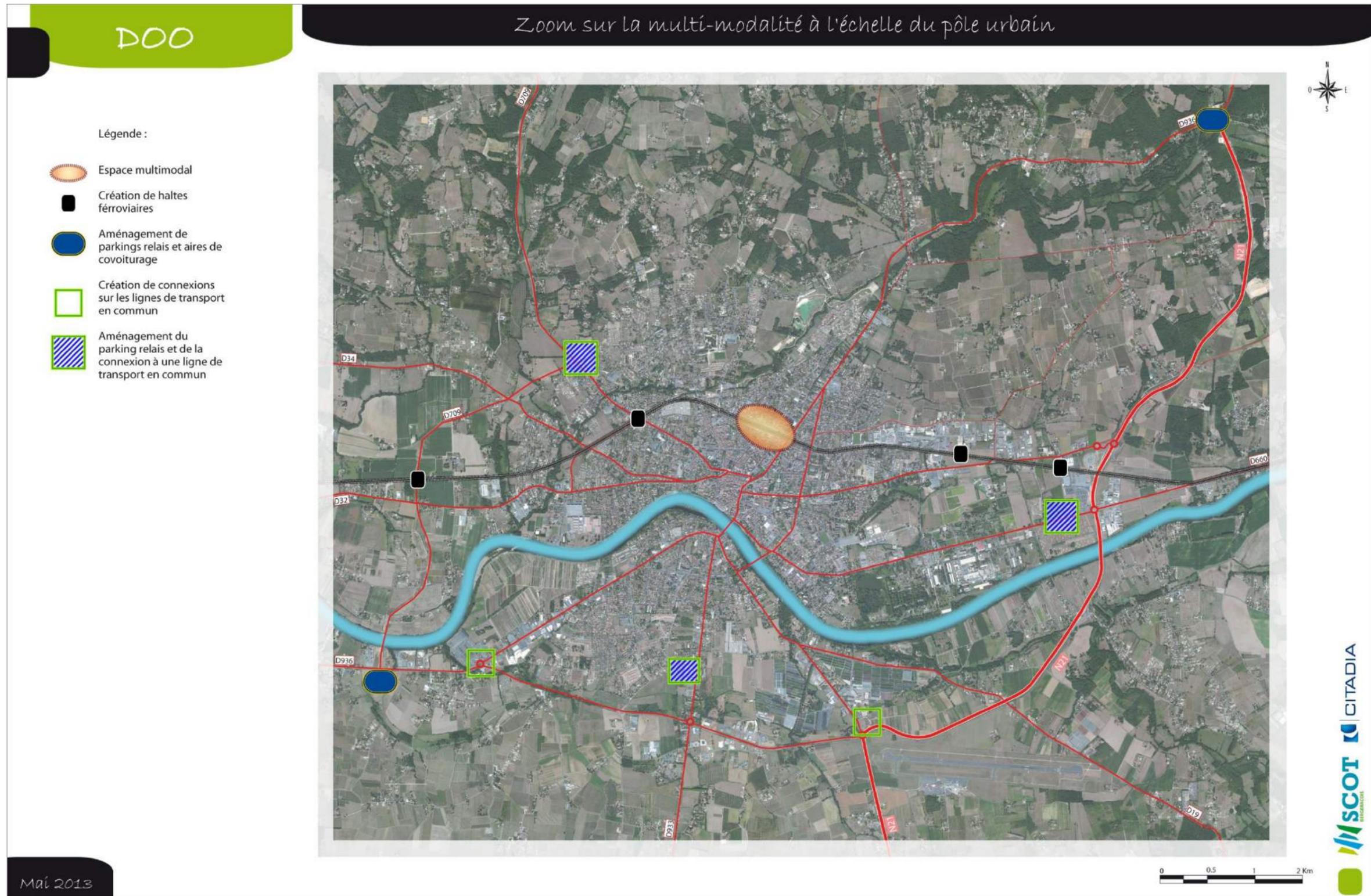


FIGURE 4

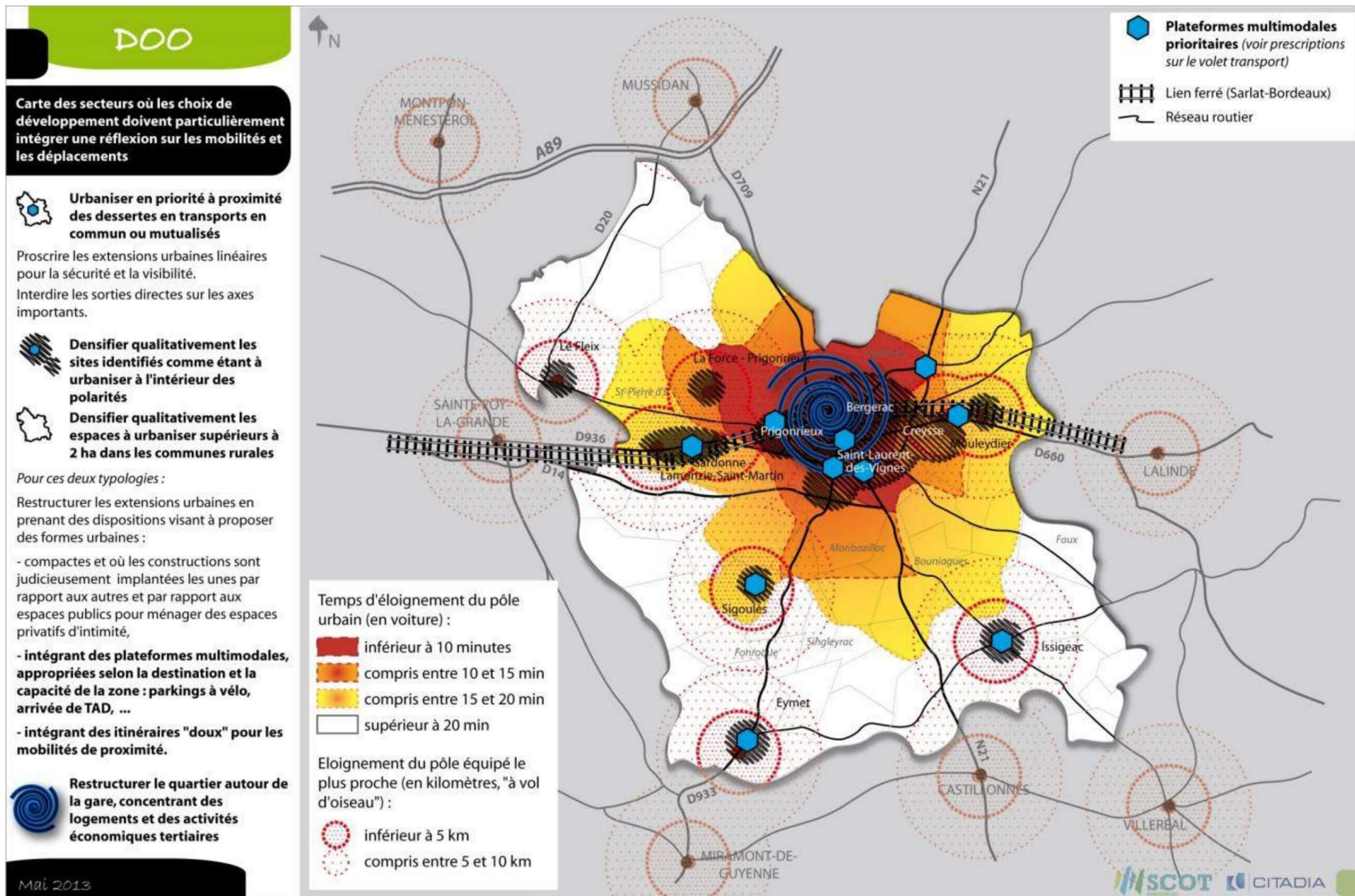
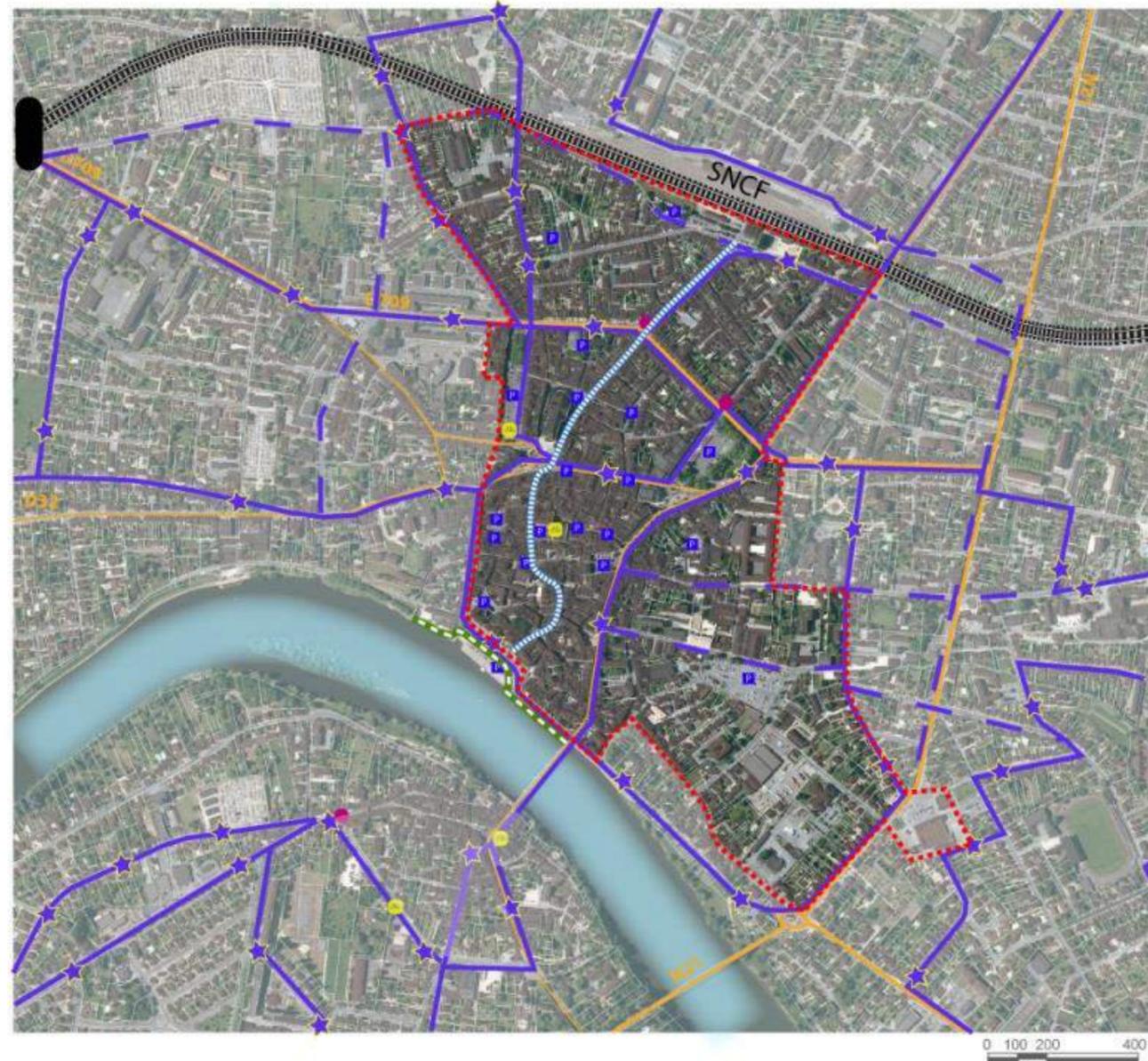


FIGURE 5



# FIGURES 6 A 16

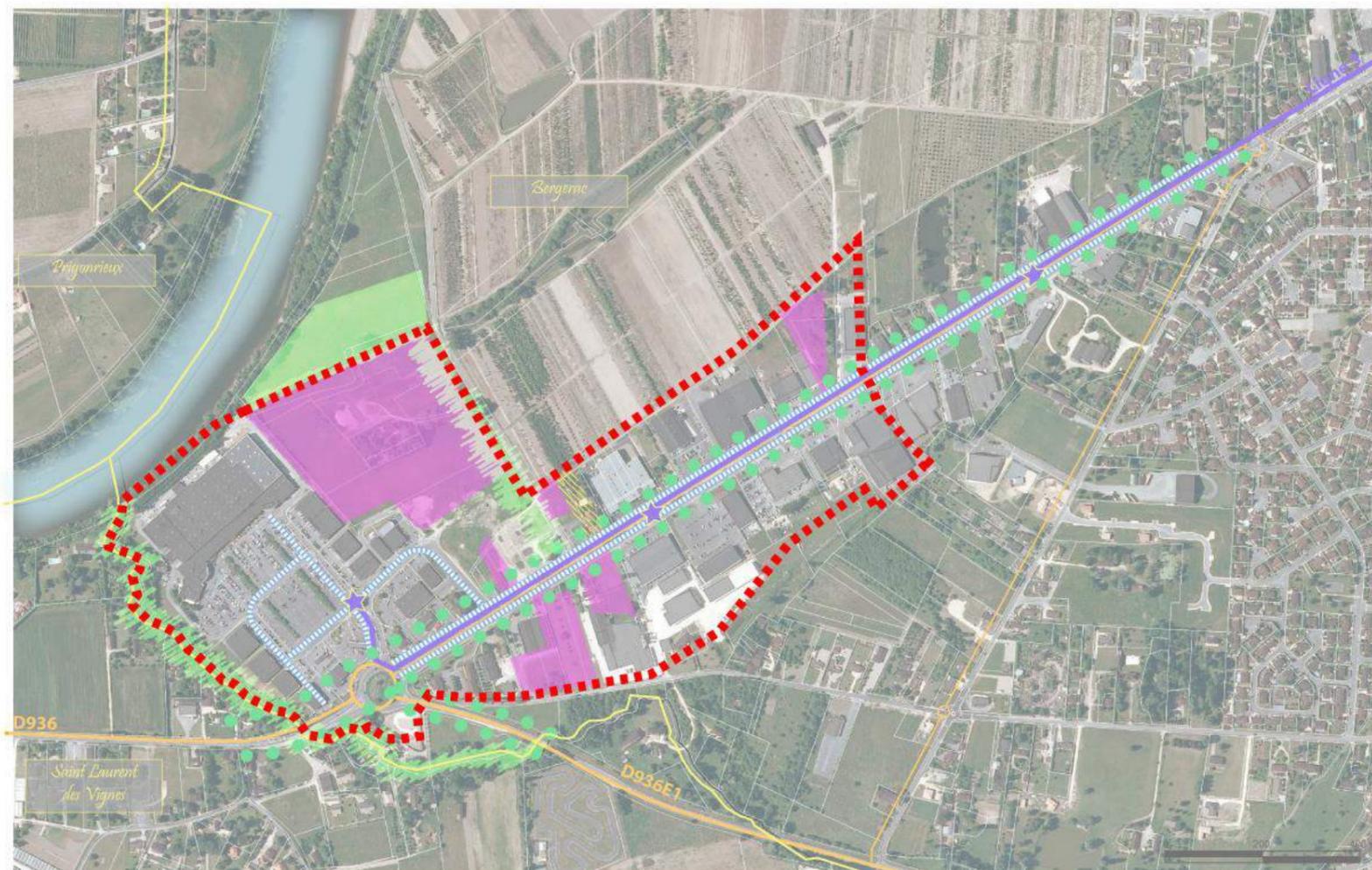
## Bergerac Centre-Ville



### Légende

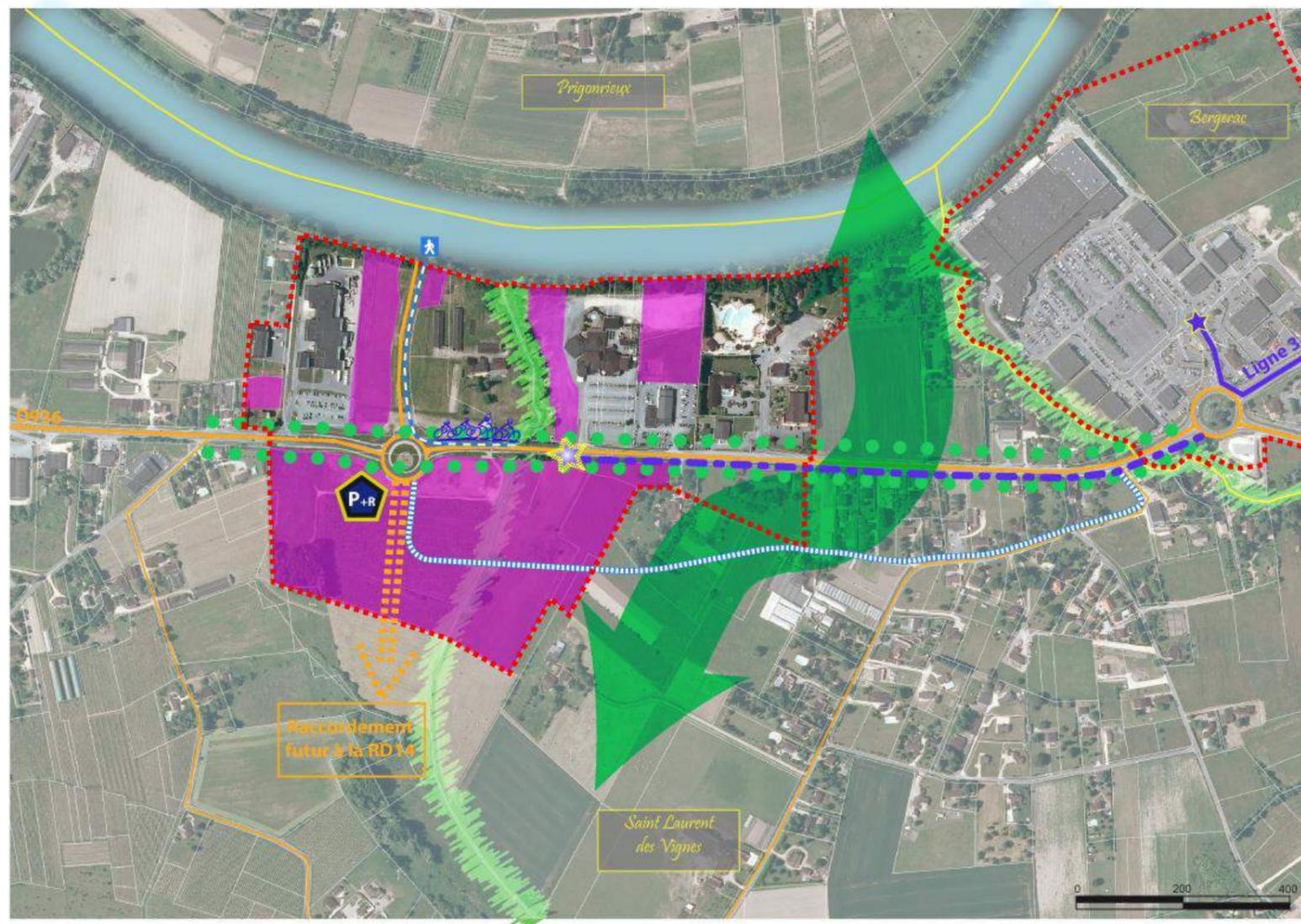
- Périmètre ZACOM / Mixité fonctionnelle à encourager
- Voies principales de desserte
- Liaisons TC existantes
- Liaisons TC à prévoir
- Arrêt TC existants
- Parkings existants
- Réseau ferroviaire
- Création d'une halte ferroviaire
- Principe de liaisons douces à créer
- SAS à vélo
- Abris à vélo
- Projet voie verte Dordogne
- Dordogne

# Bergerac - La Cavaille



- Légende :
- Périmètre ZACOM
  - Périmètre emprises de développement commercial
  - Voies principales de desserte
  - Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
  - Ruisseau, ripisylve et boisement à préserver/à créer
  - Possibilité mutation usage du foncier
  - Liaisons TC existantes
  - Arrêt TC existants
  - Principe de liaisons douces à créer
  - Dordogne
  - Limites communales

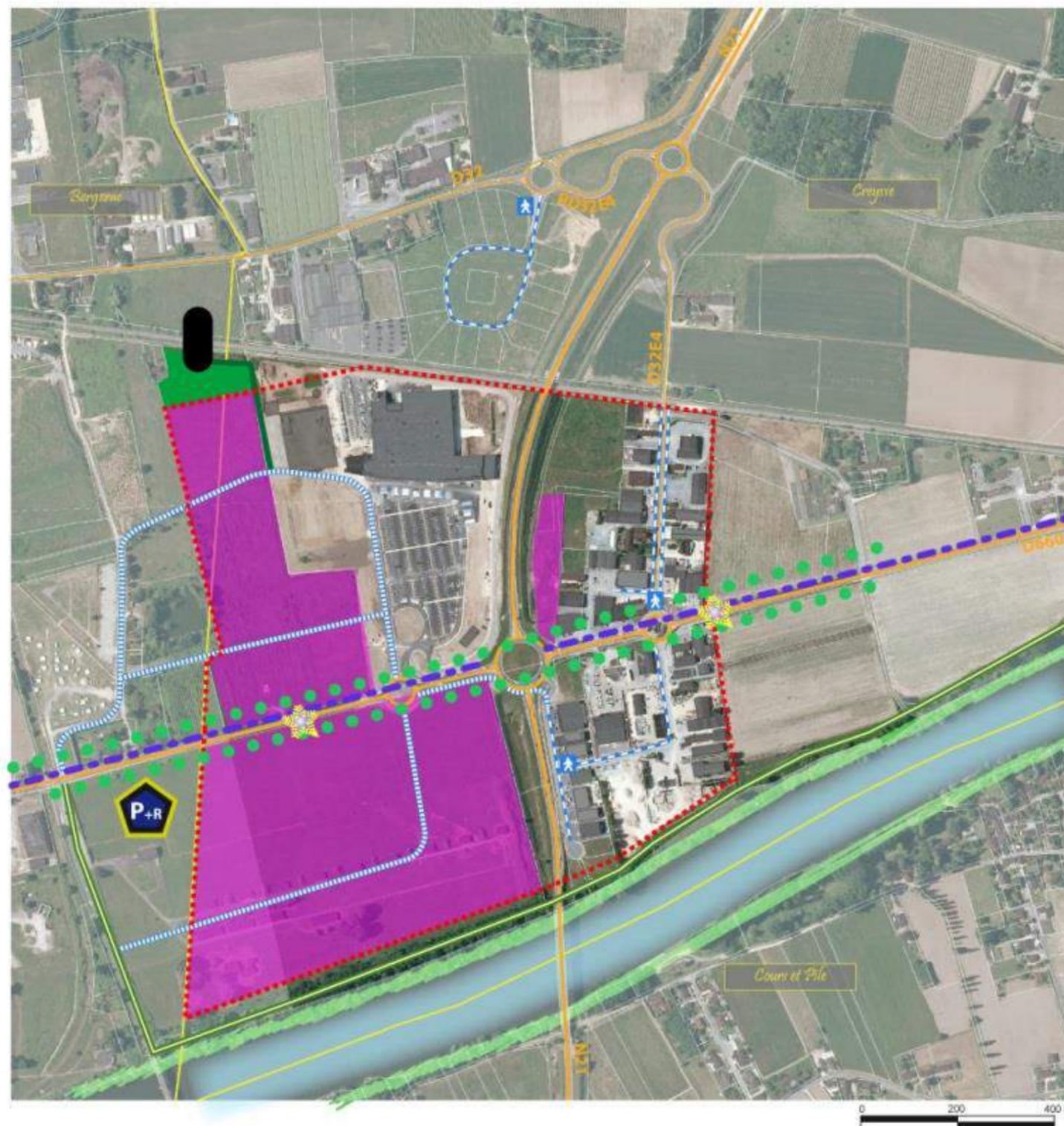
# Saint Laurent des Vignes



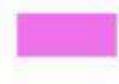
Légende :

- |  |   |  |  |  |                                     |
|--|---|--|--|--|-------------------------------------|
|  | Périmètre ZACOM   |  | Ruisseau, ripisylve et boisement à préserver |  | Aménagement d'un parking relais     |
|  | Périmètre emprises de développement commercial                      |  | Liaisons TC existantes                       |  | Liaison douce existante             |
|  | Voies principales de desserte                                       |  | Connexion au réseau TC à envisager           |  | Principe de liaisons douces à créer |
|  | Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie |  | Arrêt TC existants                           |  | Dordogne                            |
|  | Coupure verte à préserver   |  | Arrêt TC à prévoir                           |  | Limite communale                    |

# Creysse - Les 3 Vallées



Légende :

-  Périmètre ZACOM
-  Périmètre emprises de développement commercial
-  Voies principales de desserte
-  Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
-  Ruisseau, ripisylve et boisement à préserver
-  Connexion au réseau TC à envisager
-  Arrêt TC à prévoir
-  Liaison douce existante
-  Principe de liaisons douces à créer
-  Voie verte existante
-  Aménagement d'un parking relais
-  Voie ferrée
-  Création d'une halte ferroviaire
-  Dordogne
-  Limite communale



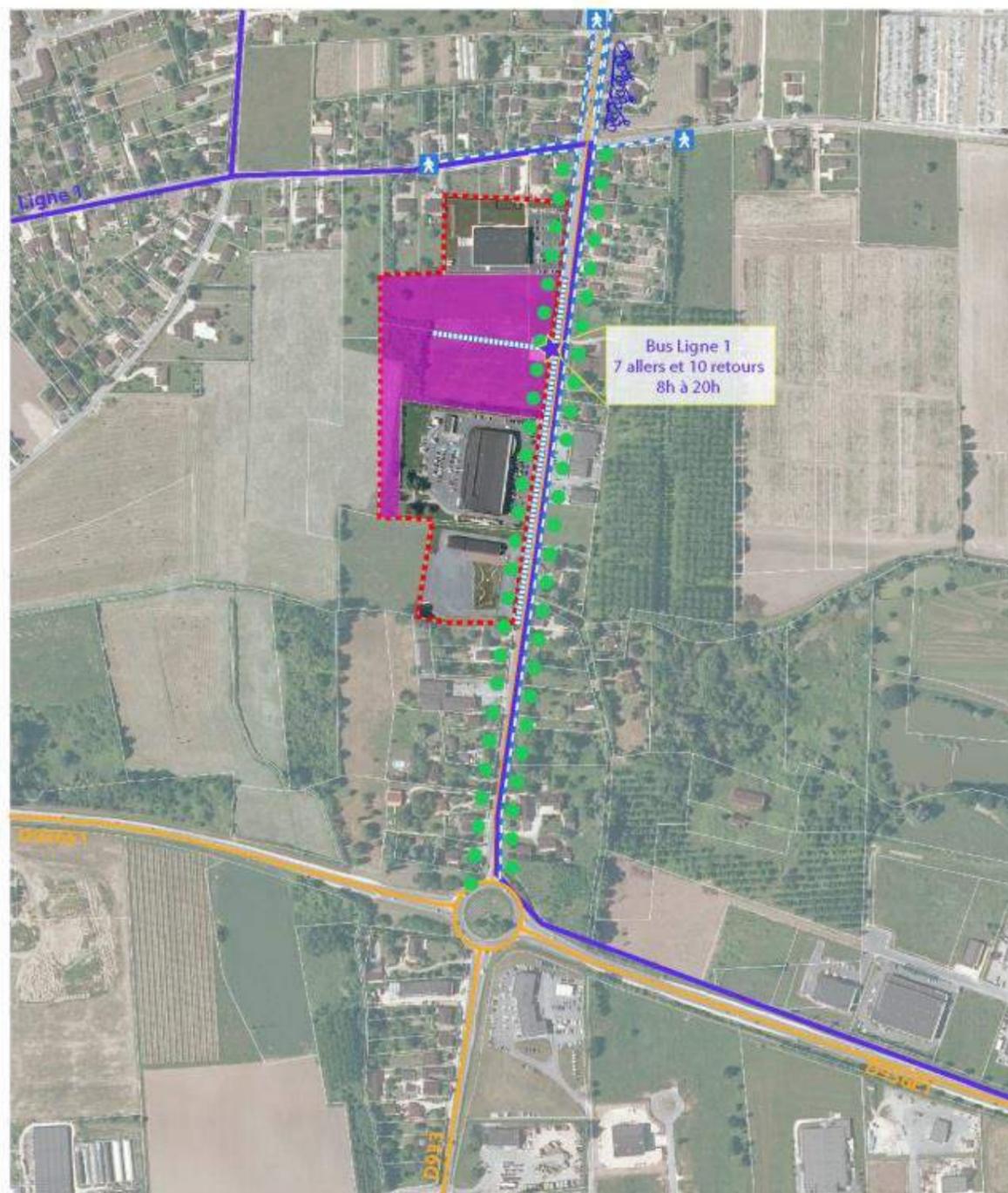
# Bergerac - Route d'Agen



Légende :

-  Périmètre ZACOM
-  Périmètre emprises de développement commercial
-  Voies principales de desserte
-  Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
-  Ruisseau, ripisylve et boisement à préserver
-  Possibilité mutation usage du foncier
-  Liaisons TC existantes
-  Arrêt TC existants
-  Principe de liaisons douces à créer
-  Aménagement du parking relais
-  Dordogne

# Bergerac - Route de Marmande



Légende :

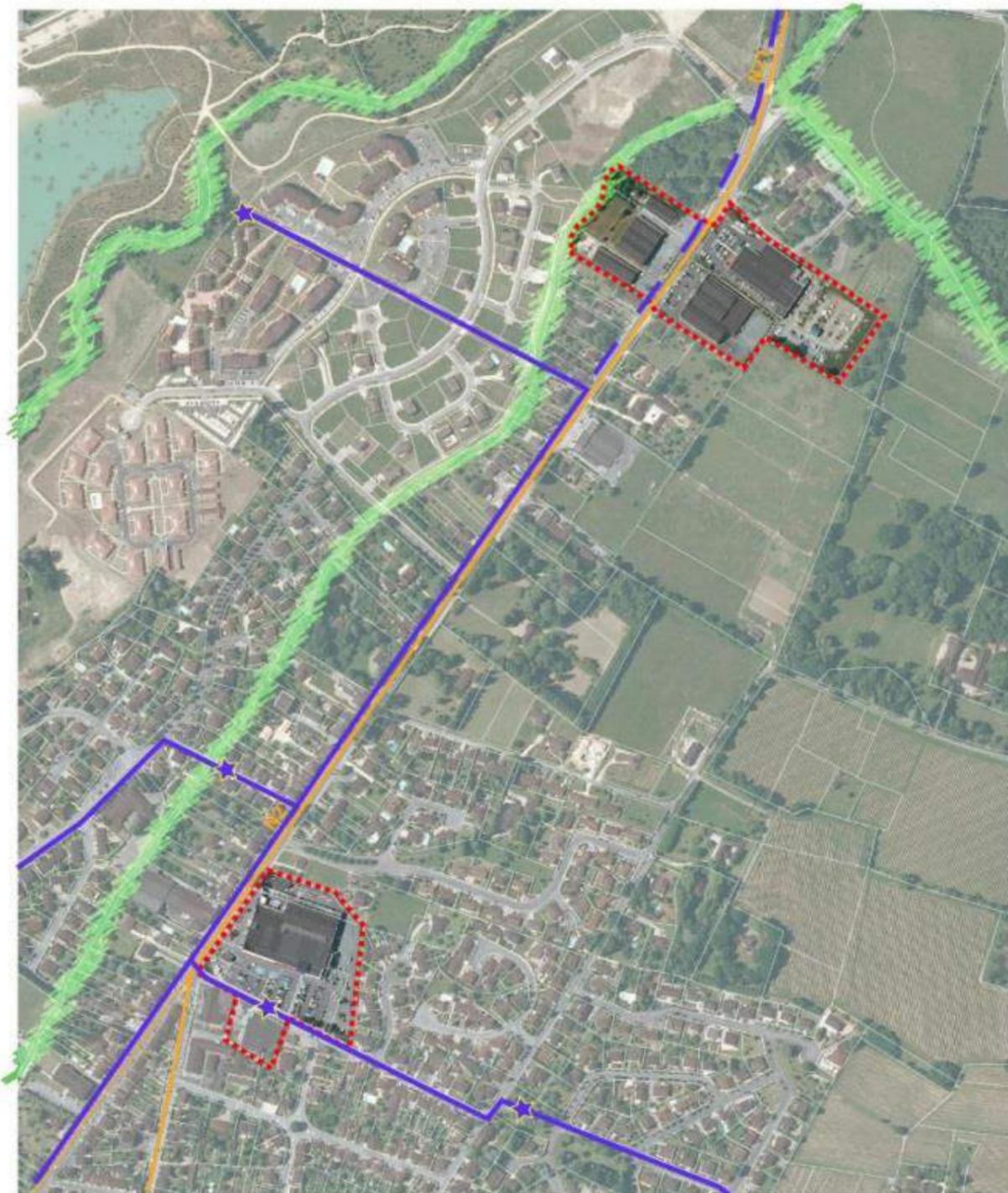
-  Périmètre ZACOM
-  Périmètre emprises de développement commercial
-  Voies principales de desserte
-  Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
-  Liaisons TC existantes
-  Arrêt TC existants
-  Liaison douce existante
-  Principe de liaisons douces à créer



Septembre 2013



# Bergerac - RD911

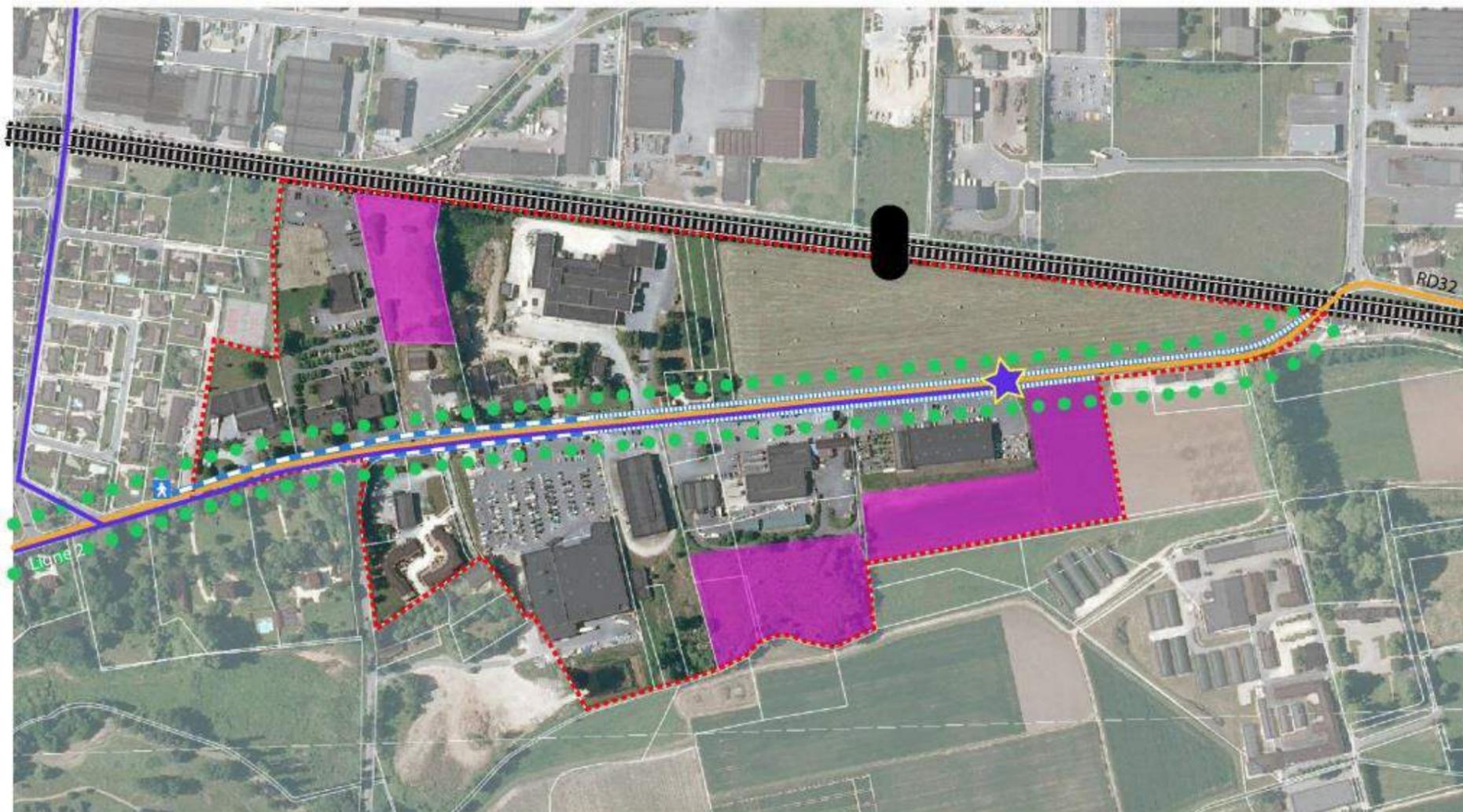


Légende :

-  Périmètre ZACOM
-  Voies principales de desserte
-  Liaisons TC existantes
-  Ligne TAD
-  Arrêt TC existants
-  Ruisseau, ripisylve et boisement à préserver

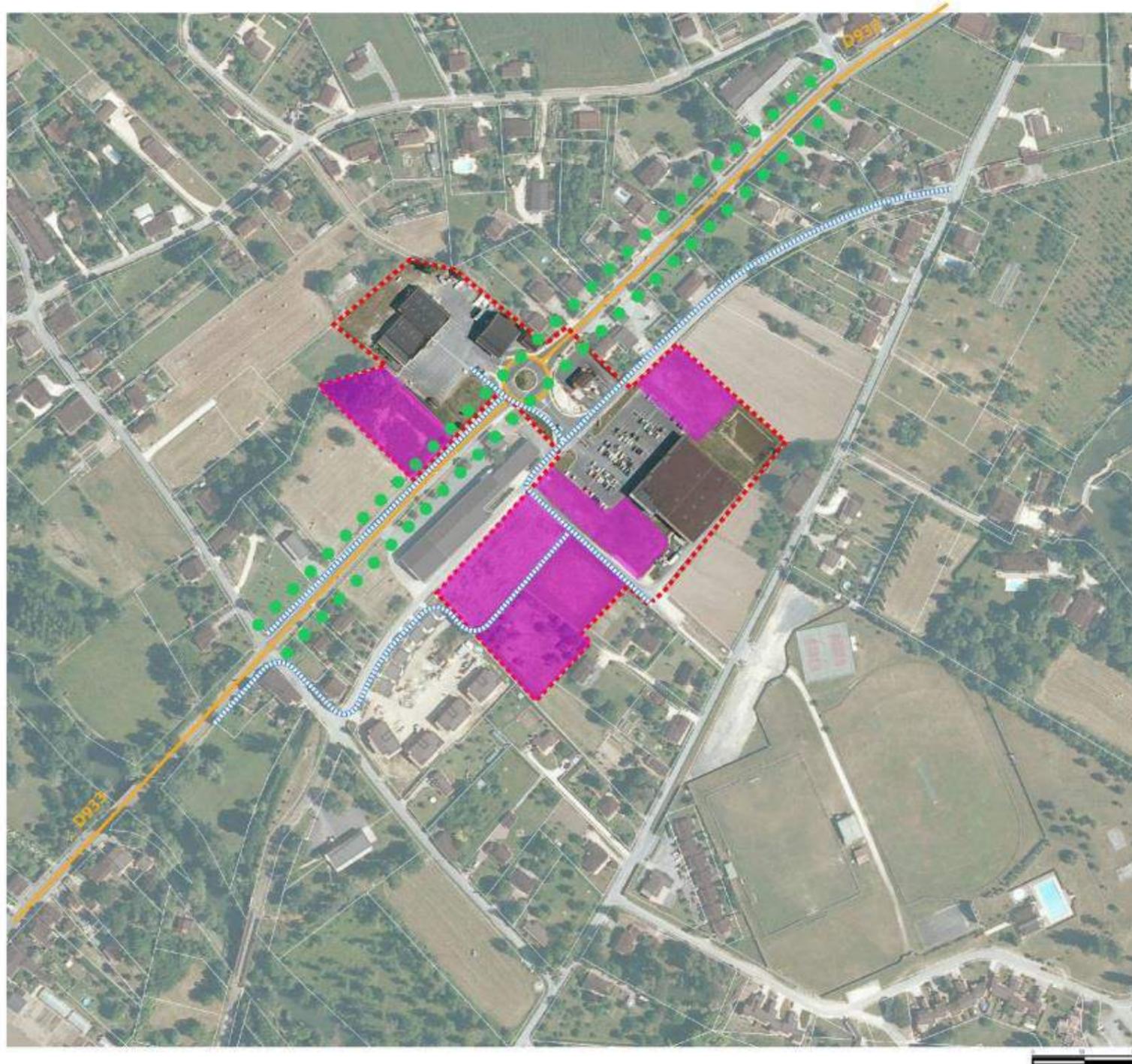
Septembre 2013

# Bergerac - route Saint Alvère



- Légende :
- - - Périmètre ZACOM
  - Périmètre emprises de développement commercial
  - Voies principales de desserte
  - Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
  - Liaisons TC existantes
  - ★ Arrêt TC existants
  - Liaisons douces existantes ou à renforcer
  - Principe de liaisons douces à créer
  - Voie ferroviaire
  - Création de halte ferroviaire

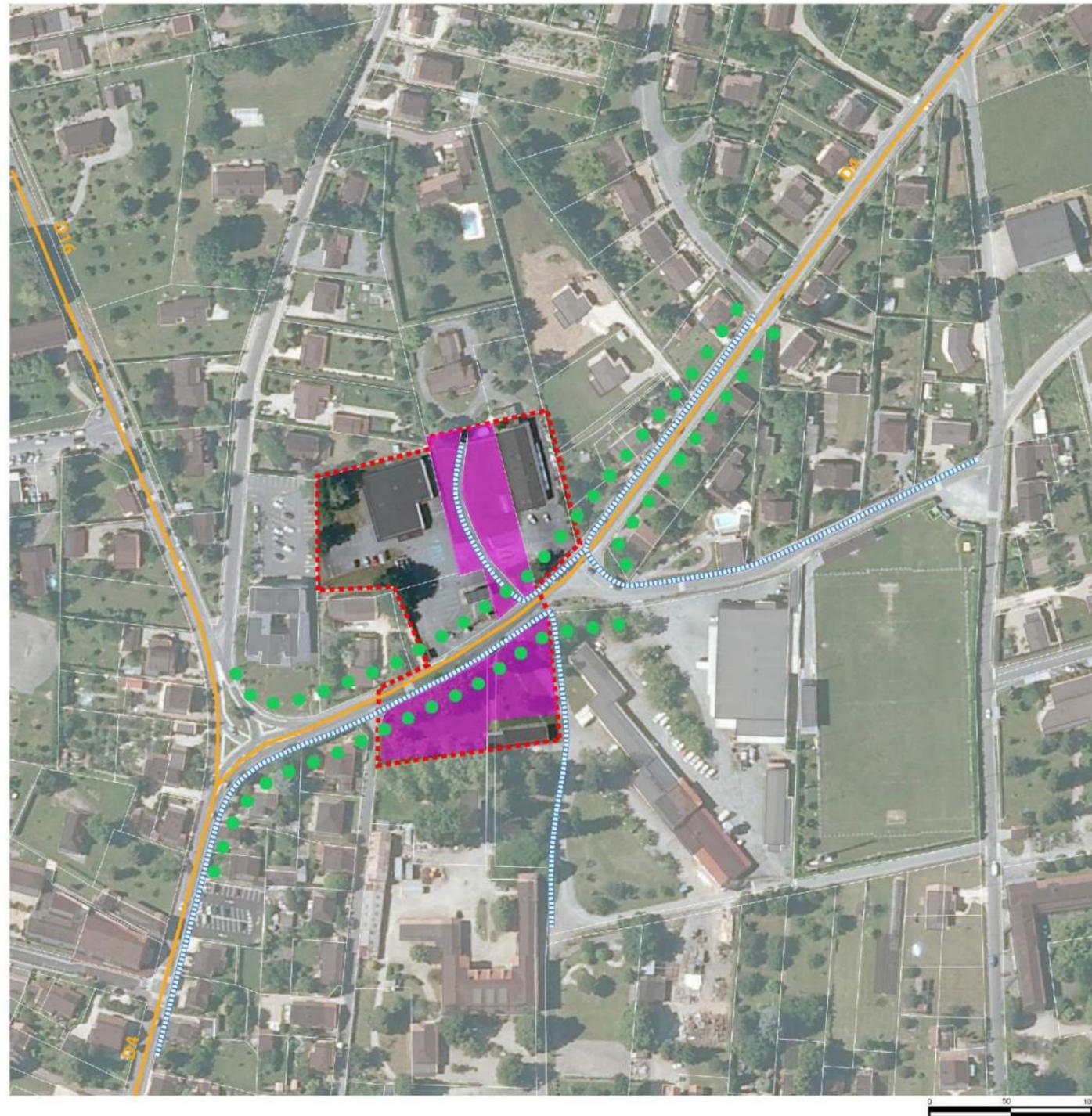




Légende :

-  Périmètre ZACOM
-  Périmètre emprises de développement commercial
-  Voies principales de desserte
-  Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
-  Principe de liaisons douces à créer

La Force

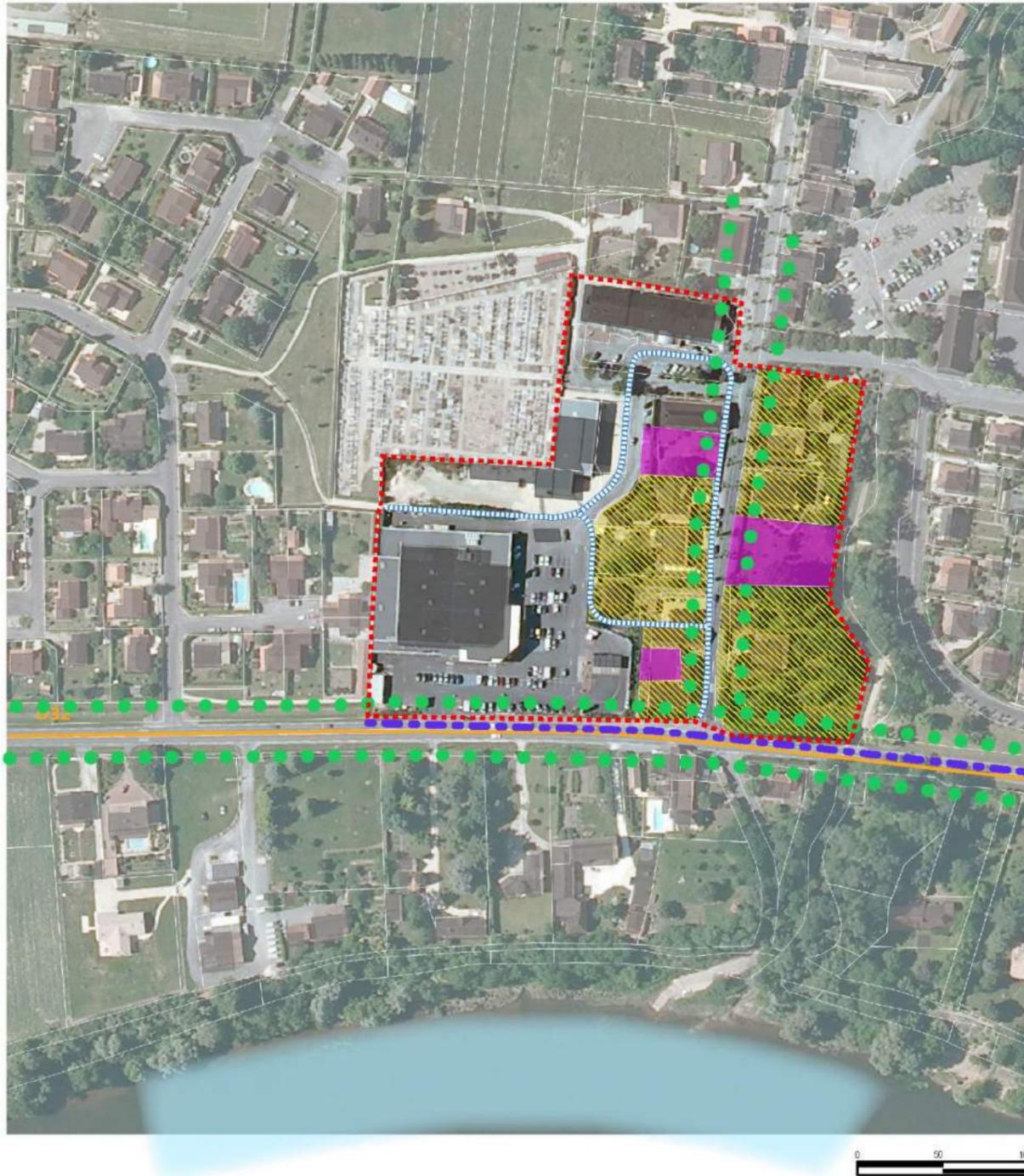


Légende :

-  Périmètre ZACOM
-  Périmètre emprises de développement commercial
-  Voies principales de desserte
-  Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
-  Principe de liaisons douces à créer



# Prigonrieux



Légende :

-  Périmètre ZACOM
-  Périmètre emprises de développement commercial
-  Voies principales de desserte
-  Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
-  Possibilité mutation usage du foncier
-  Principe de liaisons douces à créer
-  Connexion au réseau TC à envisager
-  Dordogne

Sigoulès



Légende :

-  Périmètre ZACOM
-  Périmètre emprises de développement commercial
-  Voies principales de desserte
-  Entrée de ville à requalifier / aménagement qualitatif de la voirie
-  Principe de liaisons douces à créer

FIGURE 17



FIGURE 18

Stratégie économique du pôle urbain

DOO

- ① Pôle économique majeur
- ② Pôle économique en devenir (zone mixte habitat, activité non nuisante)
- ③ Pôle économique et d'équipement à développer
- ④ Pôle tertiaire aux abords de la gare (densification et recherche de mixité : services, commerces, tertiaire, habitat)
- ⑤ Pôle économique Rang 2 en devenir  
Zone mixte : services et industries
- ⑥ Pôle économique - Rang 2  
Tertiaire et industrie de pointe potentiellement à terme
- ⑦ Pôle industriel - Rang 2
- ⑧ Pôle industriel - Rang 4
- ⑨ Pôle économique  
Commerce, petite logistique, automobile  
A structurer
- ⑩ Pôle commercial - Rang 2
- ⑪ Pôle commercial  
Rang 3 visant le rang 2  
Commerce, automobile, petite logistique
- ⑫ Pôle économique - Rang 2  
Dominante BTP, commerces professionnels, tertiaire
- ⑬ Zone d'activité  
Commerces de gros, commerces spécialisés, tertiaire
- ⑭ Pôle économique - Rang 3  
Commerces et services aux professionnels

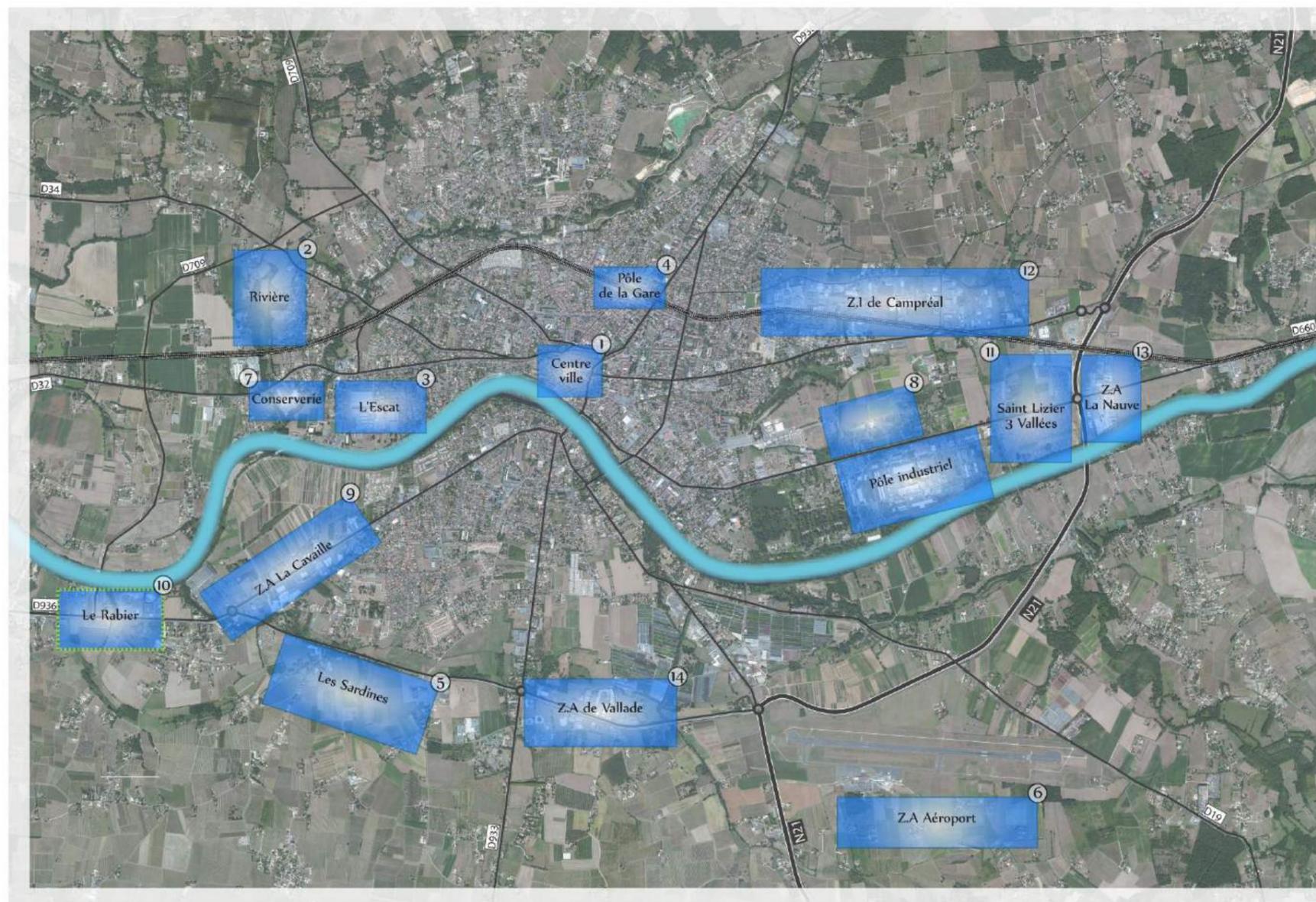
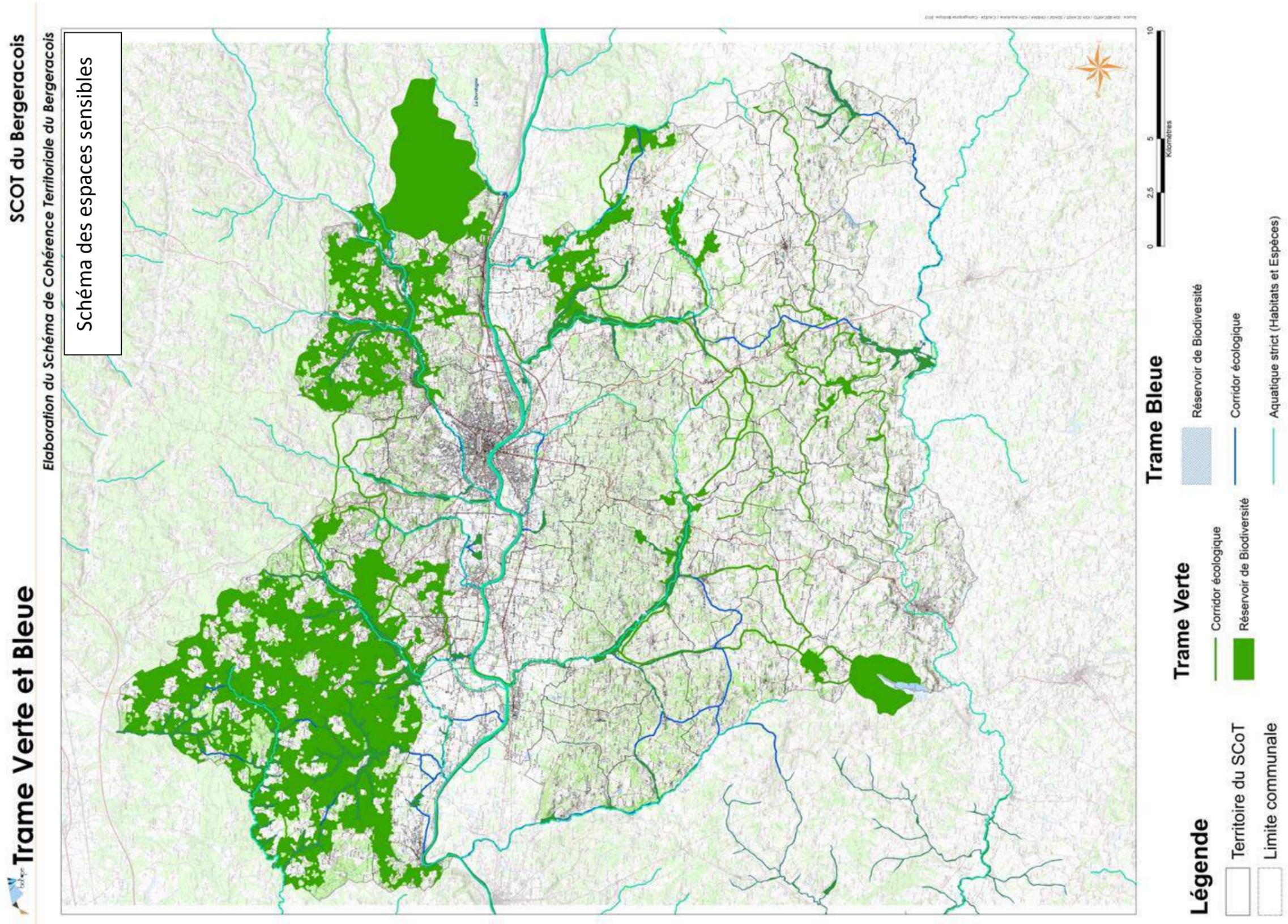


FIGURE 19





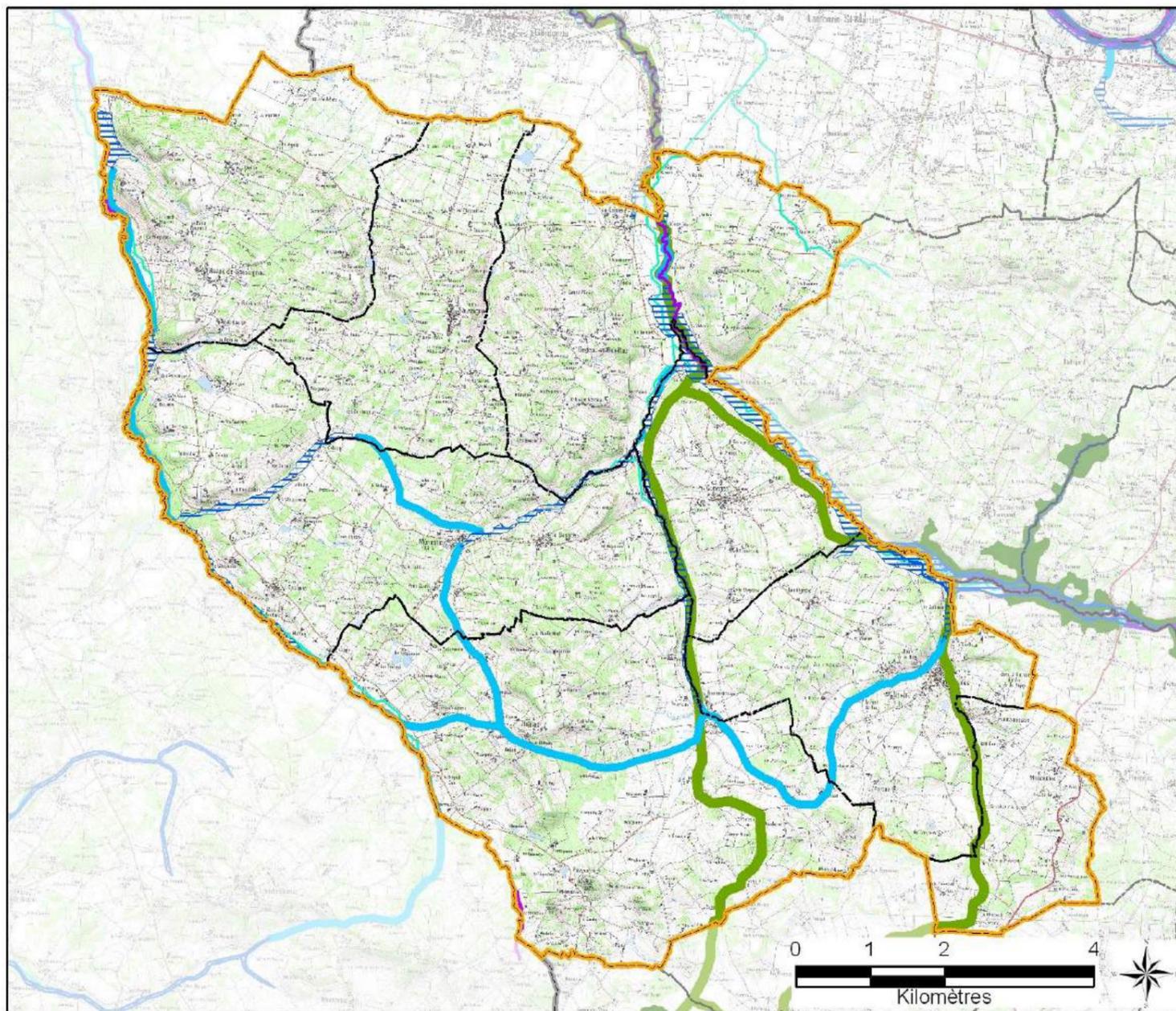
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



## Secteur des Coteaux de Sigoulès

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Réservoir de biodiversité Trame verte

Milieux humides

#### Corridor écologique Trame verte

Milieux humides

Boisements de feuillus et mixtes

#### Trame bleue

Aquatique strict (Habitats et Espèces)

Secteur des Coteaux de Sigoulès

Territoire SCoT

Limites communales

Dordogne

Hydrographie

Source : IGN BDCARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotopie, 2013





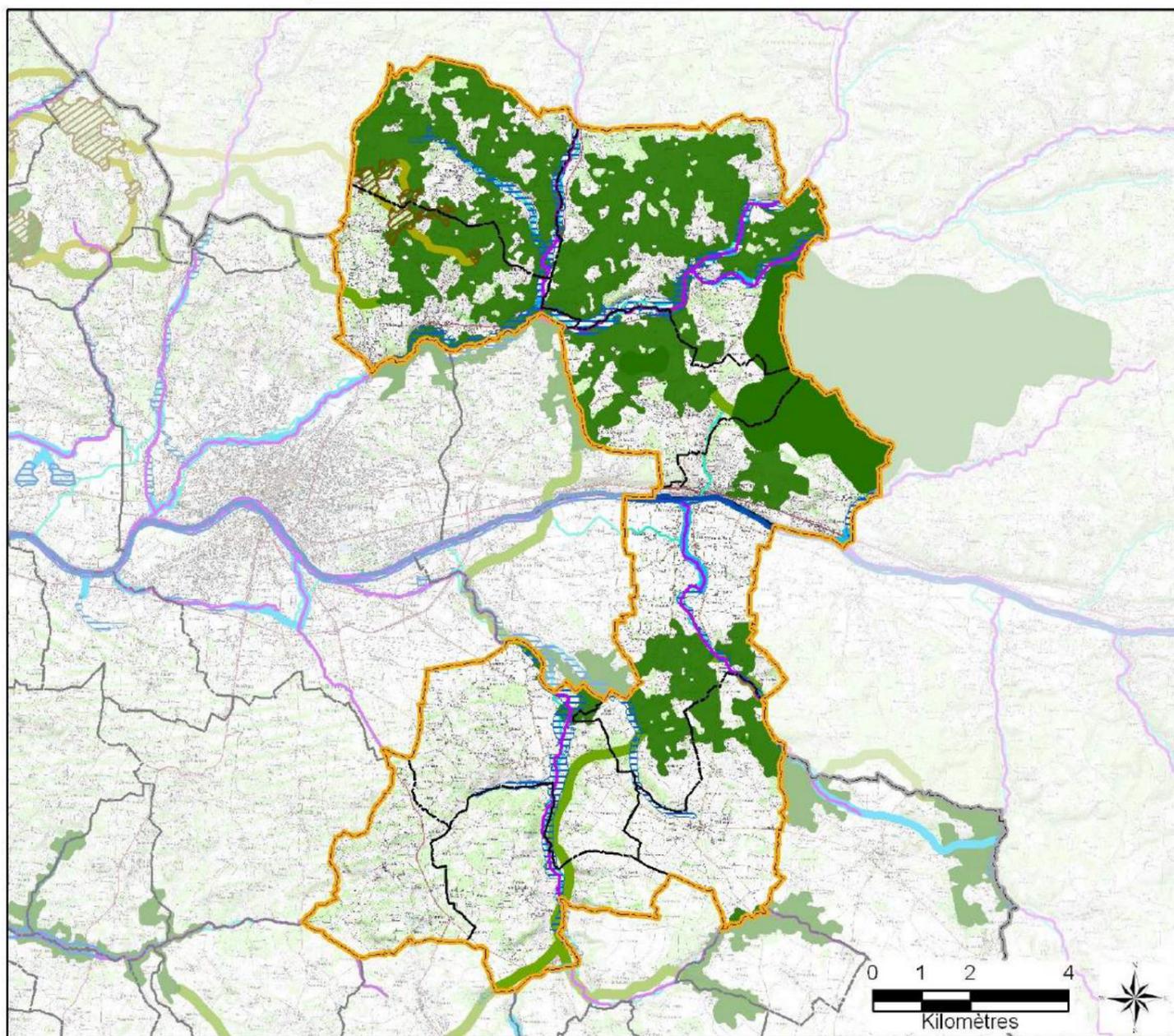
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



## Secteur Périurbain Est

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Réservoir de biodiversité Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de conifères
- Boisements de feuillus et mixtes

#### Corridor écologique Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de conifères
- Boisements de feuillus et mixtes

#### Trame bleue

- Aquatique strict (Habitats et Espèces)
- Secteur périurbain Est
- Territoire SCoT
- Limites communales
- Dordogne
- Hydrographie

Source : IGN BDCARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013





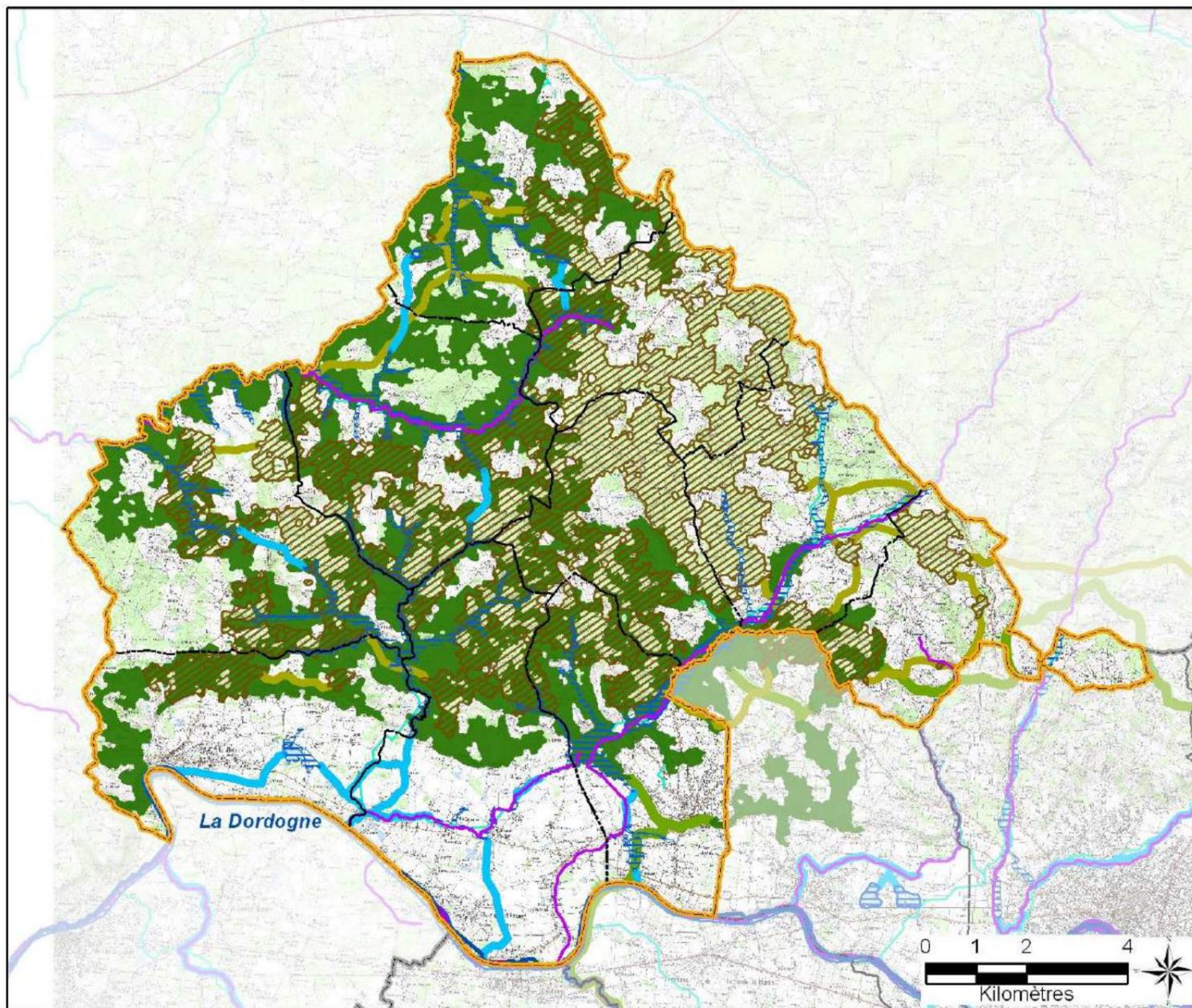
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



Secteur Périurbain Ouest

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



## Légende

### Réservoir de biodiversité Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de conifères
- Boisements de feuillus et mixtes

### Corridor écologique Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de conifères
- Boisements de feuillus et mixtes

### Trame bleue

- Aquatique strict (Habitats et Espèces)
- Secteur périurbain Ouest
- Territoire SCOT
- Limites communales
- Dordogne
- Hydrographie

Source : IGN BDC-ARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013





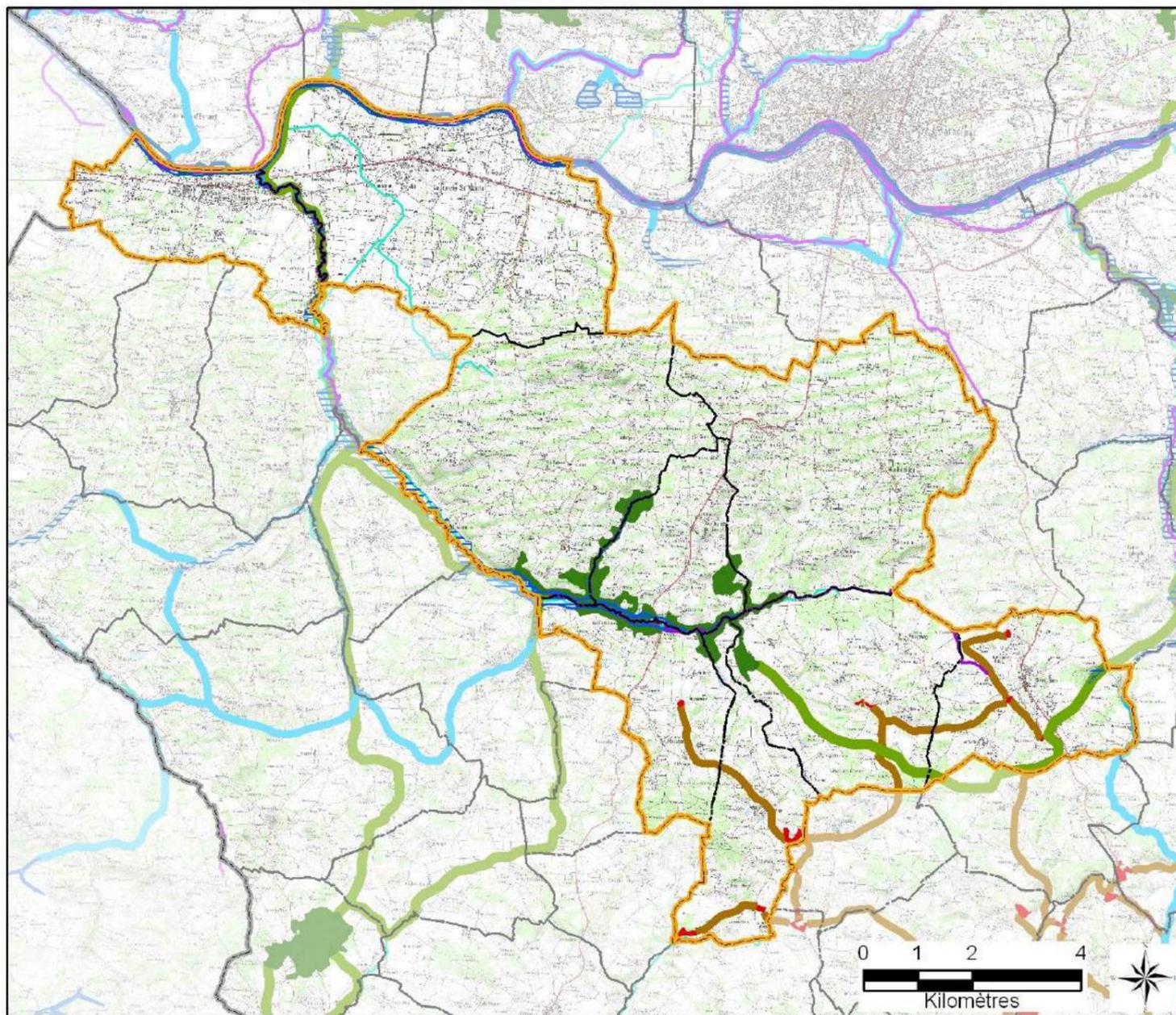
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



## Secteur Périurbain Sud

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Réservoir de biodiversité Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de feuillus et mixtes
- Milieux ouverts / semi-ouverts

#### Corridor écologique Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de feuillus et mixtes
- Milieux ouverts / semi-ouverts

#### Trame bleue

- Aquatique strict (Habitats et Espèces)
- Secteur périurbain Sud
- Territoire SCoT
- Limites communales
- Dordogne
- Hydrographie

Source : IGN BDC-ARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotopie, 2013





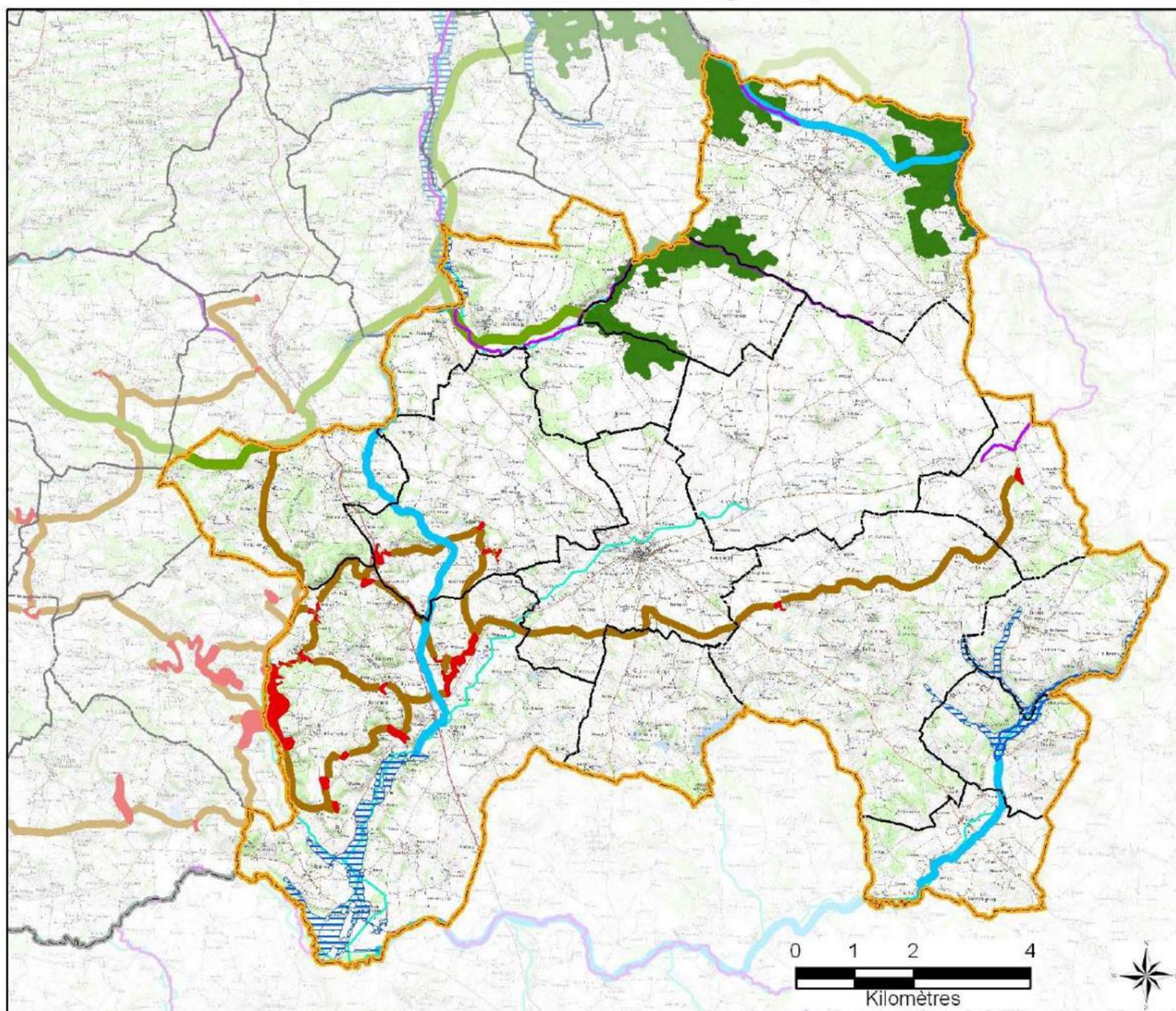
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



## Secteur du Plateau d'Issigeac

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Réservoir de biodiversité Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de feuillus et mixtes
- Milieux ouverts / semi-ouverts

#### Corridor écologique Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de feuillus et mixtes
- Milieux ouverts / semi-ouverts

#### Trame bleue

- Aquatique strict (Habitats et Espèces)
- Secteur du Plateau d'Issigeac
- Territoire SCoT
- Limites communales
- Hydrographie

Source : IGN BDCARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013





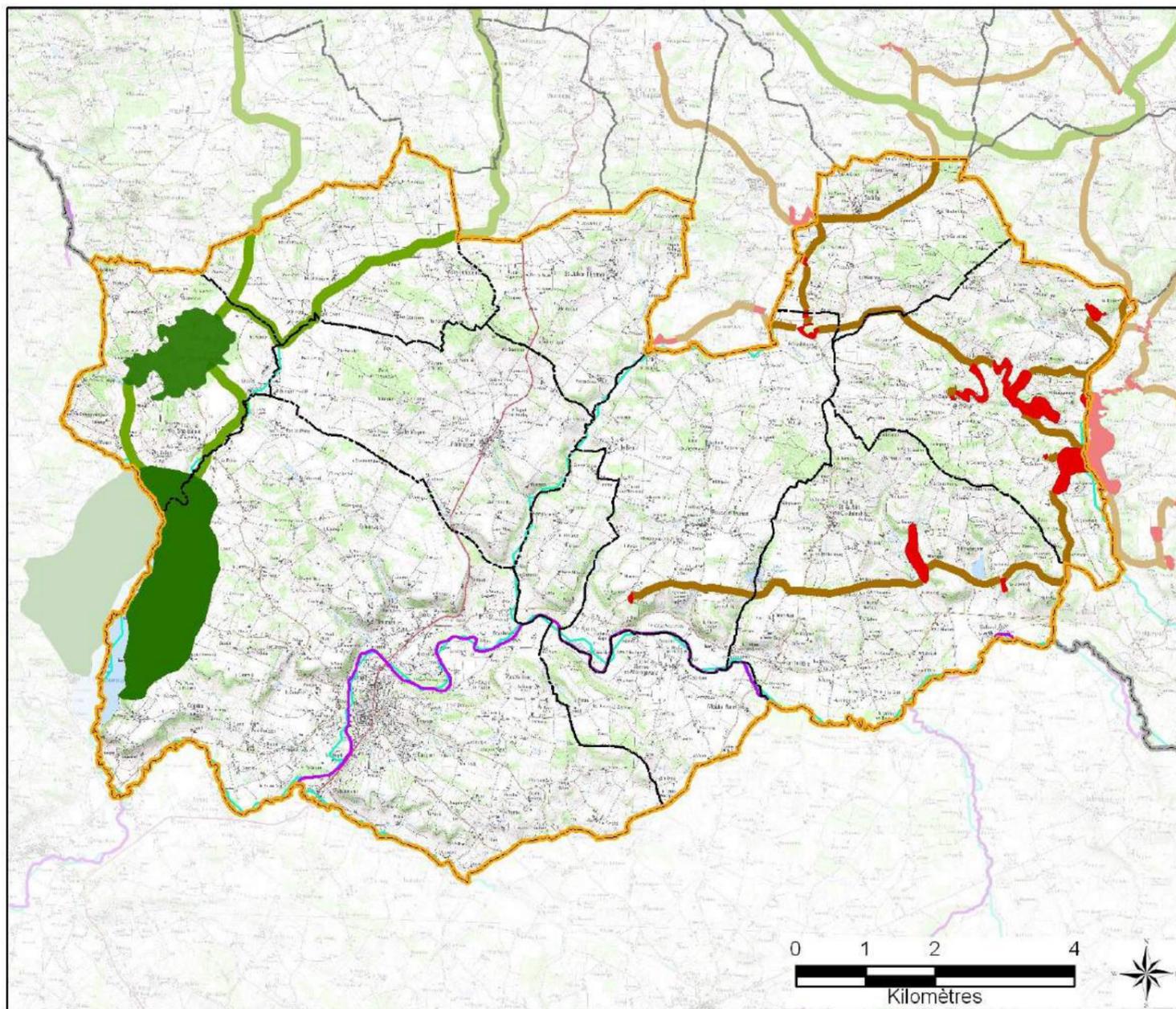
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



Secteur du Plateau d'Eymet

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



## Légende

### Réservoir de biodiversité

#### Trame verte

- Boisements de feuillus et mixtes
- Milieux ouverts / semi-ouverts

### Corridor écologique

#### Trame verte

- Boisements de feuillus et mixtes
- Milieux ouverts / semi-ouverts

### Trame bleue

- Aquatique strict (Habitats et Espèces)
- Secteur du Plateau d'Eymet
- Territoire SCoT
- Limites communales
- Hydrographie

Source : IGN BDCARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013



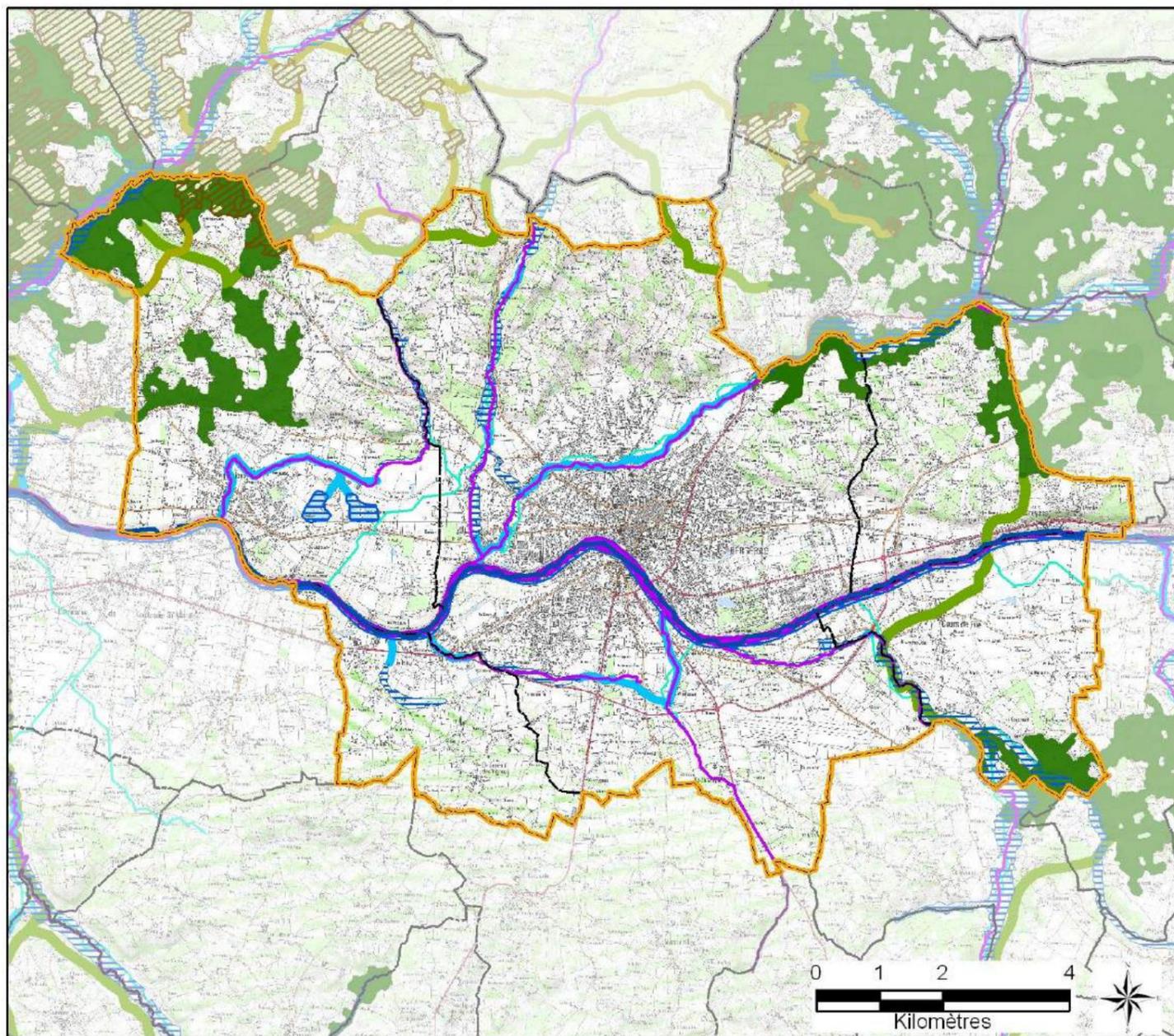


# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



*Secteur du pôle urbain de Bergerac* Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



## Légende

### Réservoir de biodiversité Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de conifères
- Boisements de feuillus et mixtes

### Corridor écologique Trame verte

- Milieux humides
- Boisements de conifères
- Boisements de feuillus et mixtes

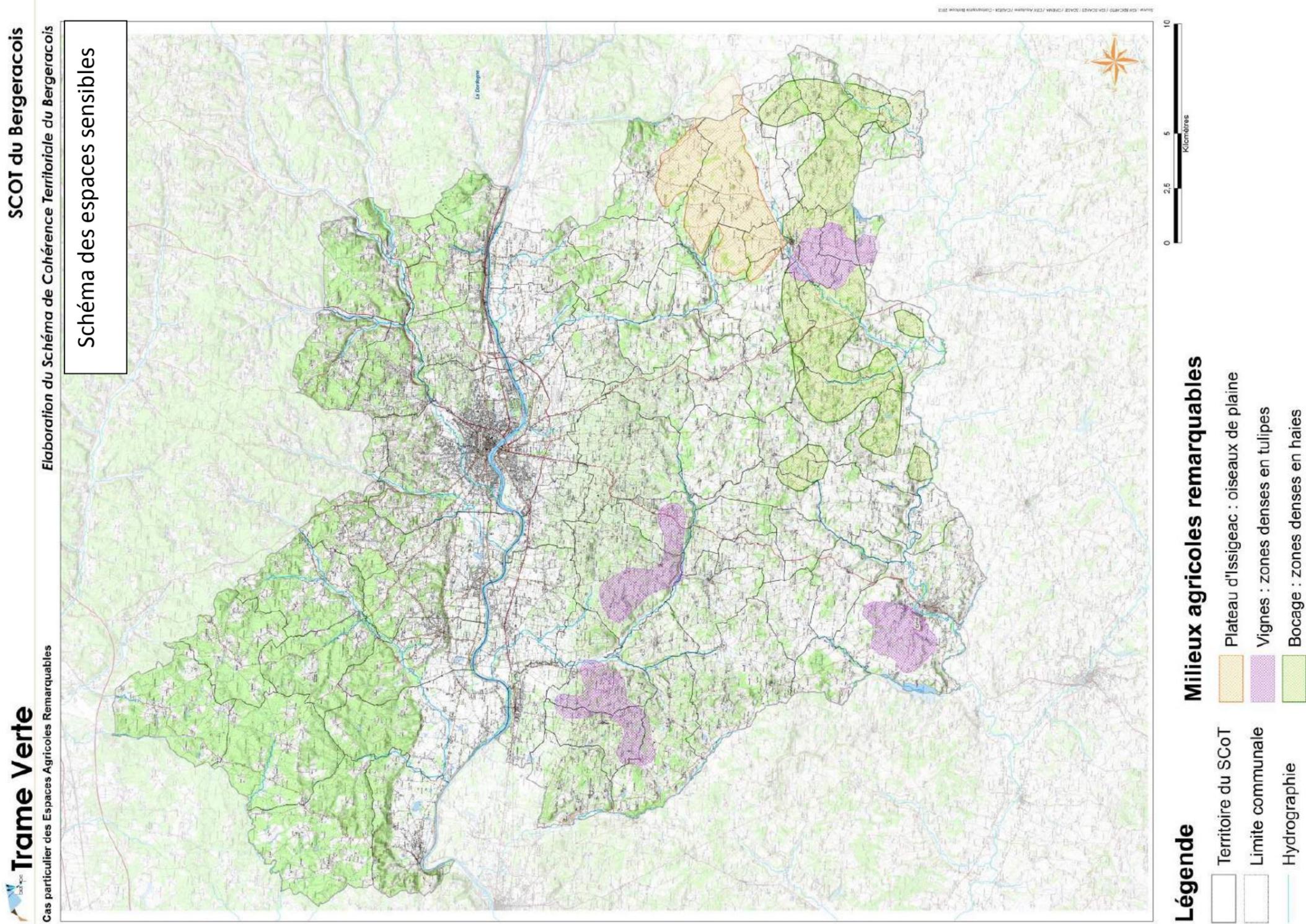
### Trame bleue

- Aquatique strict (Habitats et Espèces)
- Secteur du pôle urbain de Bergerac
- Territoire SCoT
- Limites communales
- Dordogne
- Hydrographie

Source : IGN BDC-ARTHAGE - GECELA / SDAGE / ONEMIA / - Cartographie Biotope, 2013



FIGURE 20





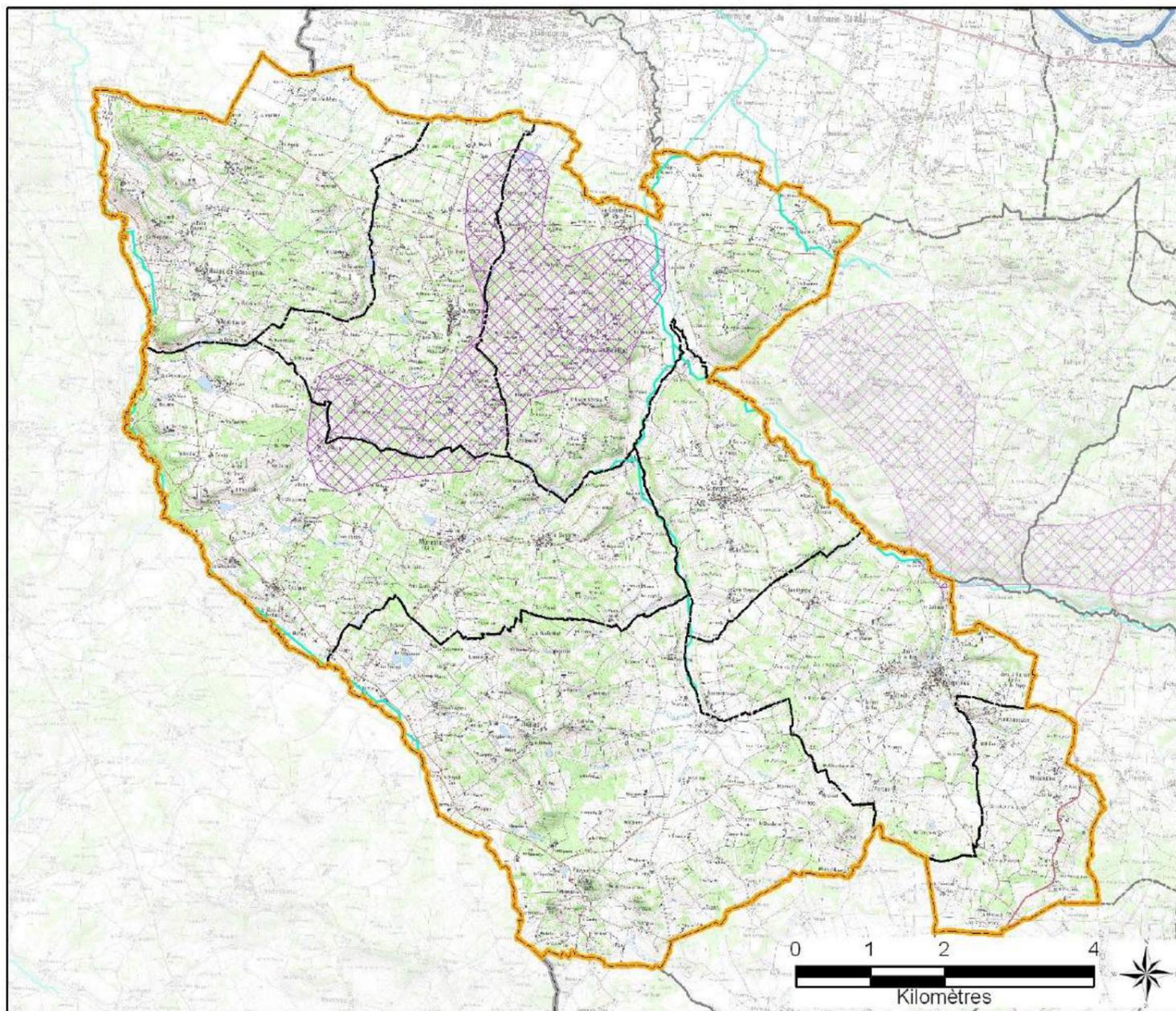
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



## Secteur des Coteaux de Sigoulès

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Éléments agricoles remarquables

Vignes : zones denses en tulipes

Secteur des Coteaux de Sigoulès

Territoire SCoT

Limites communales

Dordogne

Hydrographie

Source : IGN BDCARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013





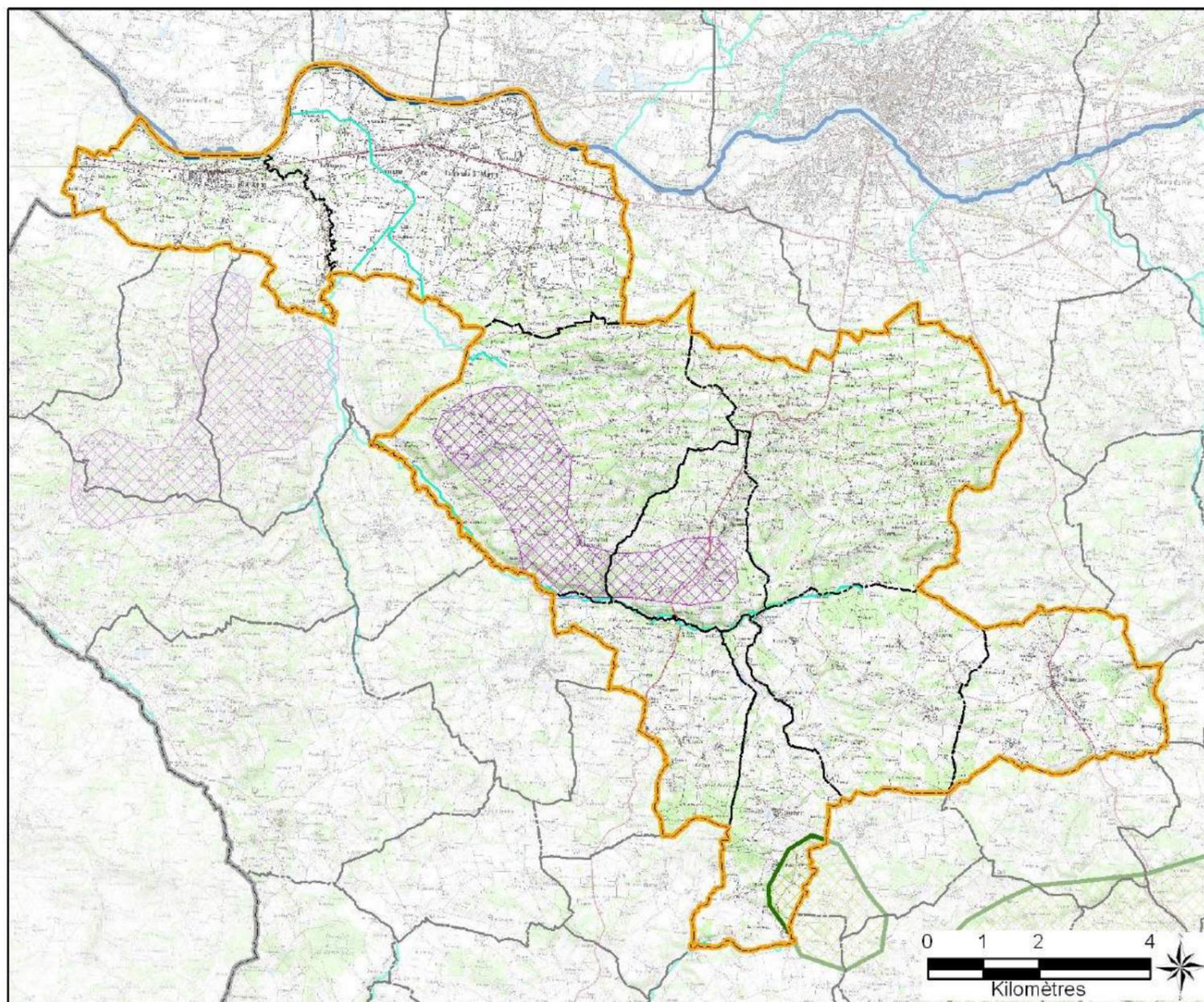
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



## Secteur Périurbain Sud

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Éléments agricoles remarquables

- Vignes : zones denses en tulipes
- Bocage : zones denses en haies
- Secteur périurbain Sud
- Territoire SCoT
- Limites communales
- Dordogne
- Hydrographie

Source : IGN BDCARTHAGE - GEOTIA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013





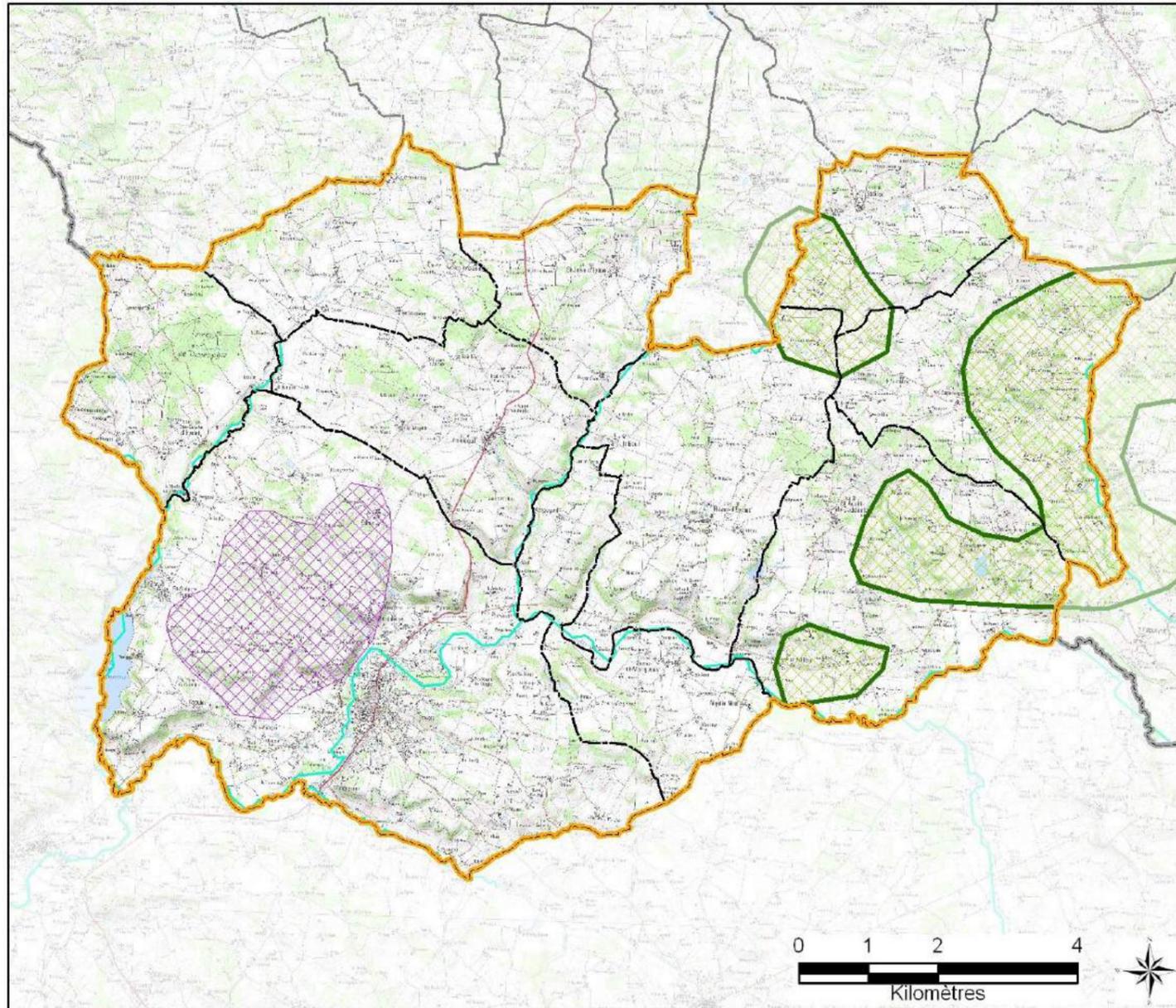
# Trame Verte et Bleue

## Secteur du Plateau d'Eymet

SCOT du Bergeracois



Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Eléments agricoles remarquables

-  Vignes : zones denses en tulipes
-  Bocage : zones denses en haies
-  Secteur du Plateau d'Eymet
-  Territoire SCoT
-  Limites communales
-  Hydrographie

Source : IGN, BDCARTHAGE - GEOFLA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013





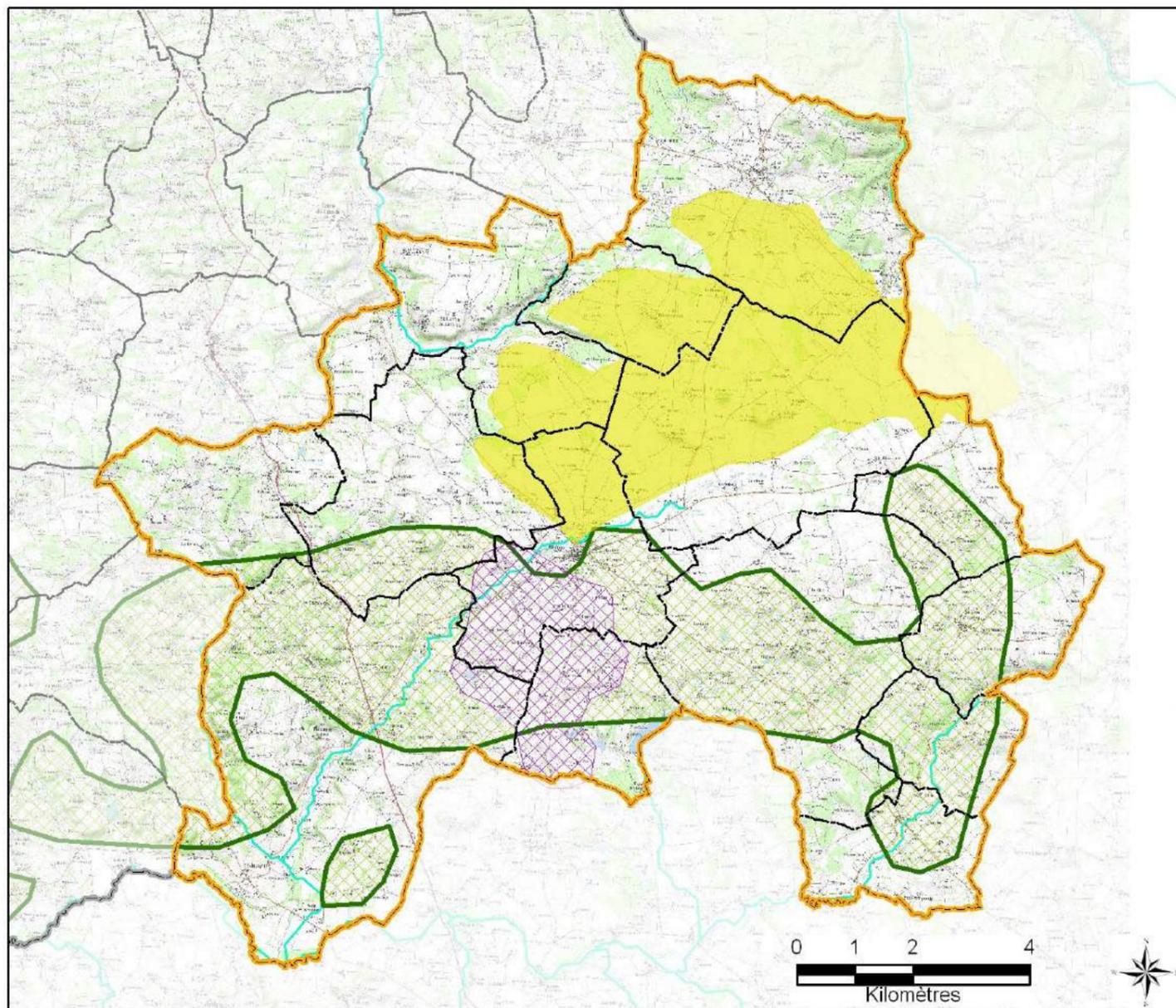
# Trame Verte et Bleue

SCOT du Bergeracois



## Secteur du Plateau d'Issigeac

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois



### Légende

#### Éléments agricoles remarquables

- Plateau d'Issigeac : oisieux de plaine
- Vignes : zones denses en tulipes
- Bocage : zones denses en haies
- Secteur du Plateau d'Issigeac
- Territoire SCoT
- Limites communales
- Hydrographie

Source : IGN BDCARTHAGE - GEOLIA / SDAGE / ONEMA / - Cartographie Biotope, 2013



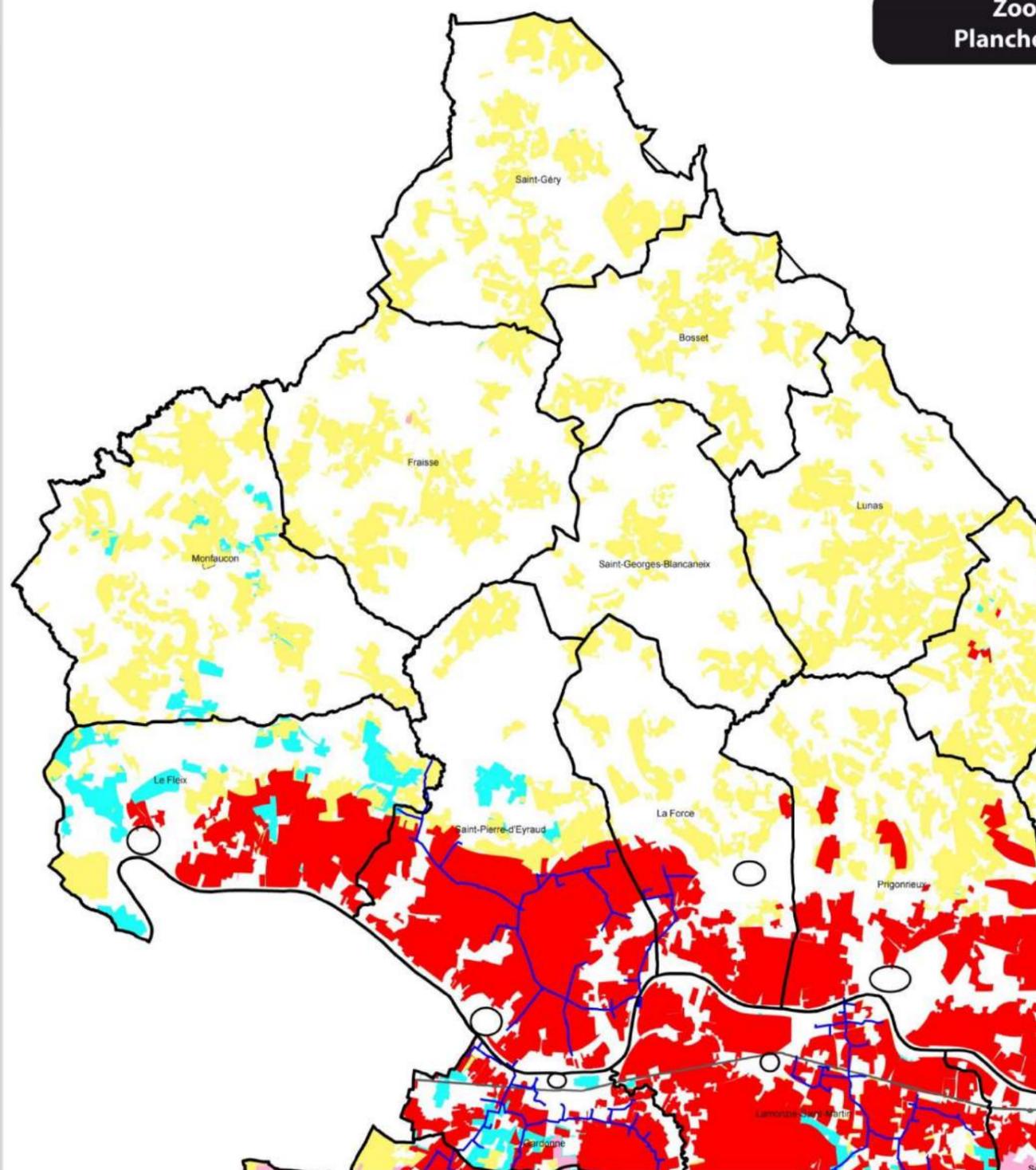
## FIGURES 21 A 26

DOO

## Proposition d'une hiérarchisation des espaces agricoles

Objectif: Proposer des niveaux de protection différents

- Rang 1:  
Espaces agricoles reposant sur des sols de très bon potentiel, mécanisables, cultures à valeur ajoutée, parcelles irrigables, cultures (arboriculture, maraîchage et vignes) créatrices d'emplois, vignes AOC de renommée (Rosette, Pécharmant), sous pression foncière.
- Rang 1 bis:  
Vignes AOC de renommées, à forte valeur ajoutée (Monbazillac, Saussignac), valeur patrimoniale, paysagère et touristique, créatrice d'emploi, potentiellement soumises à une pression foncière.
- Rang 2:  
terres de grande culture de "qualité", bon potentiel agricole, plus-value de l'agriculture importante, valeur paysagère et écologique du plateau issigeacois
- Rang 2 bis:  
Espaces agricoles dont la valeur est moindre que les espaces de rang 1 mais dont le niveau d'investissement ou d'équipement est important:  
vignes AOC de plus faible notoriété, arboriculture à l'extérieur de la vallée, terres irrigables (secteur de Razac-d'Eymet, Saint-Aubin-de-Cadelech)
- Rang 3:  
Espaces agricoles dont les enjeux sont moins importants cultures et prairies, niveau d'équipement et d'investissement plus faible, enjeu plus faible sur l'emploi ou la notoriété, peu de pression foncière Mais des enjeux paysager et environnemental (biodiversité) importants
- Principaux axes routiers
- Réseaux d'irrigation collectifs
- Localisation du bourg

Zoom  
Planche 1

SCOT CITADIA

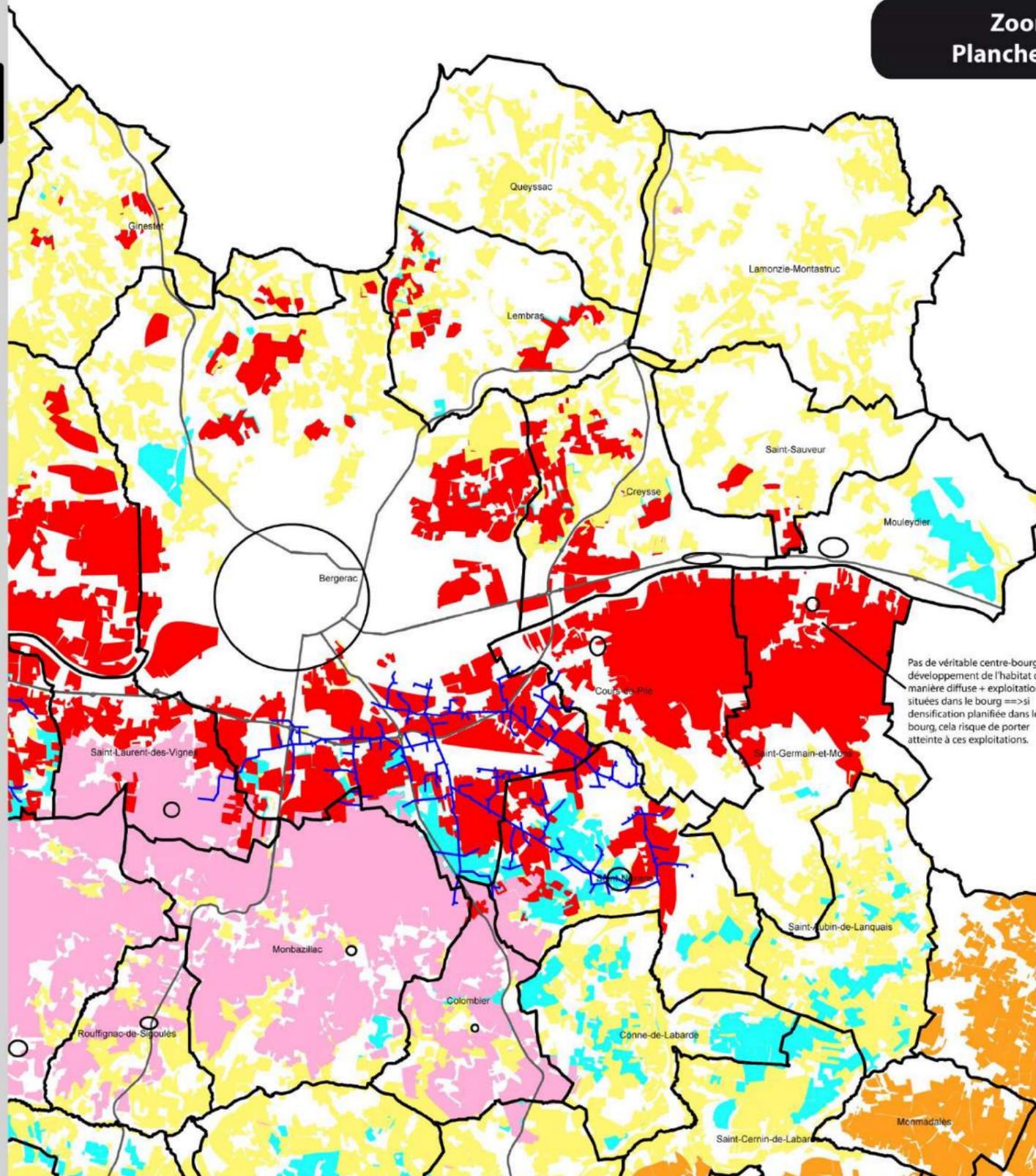
DOO

Proposition d'une hiérarchisation des espaces agricoles

Objectif: Proposer des niveaux de protection différents

- Rang 1:  
Espaces agricoles reposant sur des sols de très bon potentiel, mécanisables, cultures à valeur ajoutée, parcelles irrigables, cultures (arboriculture, maraîchage et vignes) créatrices d'emplois, vignes AOC de renommée (Rosette, Pécharmant), sous pression foncière.
- Rang 1 bis:  
Vignes AOC de renommées, à forte valeur ajoutée (Monbazillac, Saussignac), valeur patrimoniale, paysagère et touristique, créatrice d'emploi, potentiellement soumises à une pression foncière.
- Rang 2:  
terres de grande culture de "qualité", bon potentiel agricole, plus-value de l'agriculture importante, valeur paysagère et écologique du plateau issigeacois
- Rang 2 bis:  
Espaces agricoles dont la valeur est moindre que les espaces de rang 1 mais dont le niveau d'investissement ou d'équipement est important:  
vignes AOC de plus faible notoriété, arboriculture à l'extérieur de la vallée, terres irrigables (secteur de Razac-d'Eymet, Saint-Aubin-de-Cadelech)
- Rang 3:  
Espaces agricoles dont les enjeux sont moins importants cultures et prairies, niveau d'équipement et d'investissement plus faible, enjeu plus faible sur l'emploi ou la notoriété, peu de pression foncière Mais des enjeux paysager et environnemental (biodiversité) importants
- Principaux axes routiers
- Réseaux d'irrigation collectifs
- Localisation du bourg

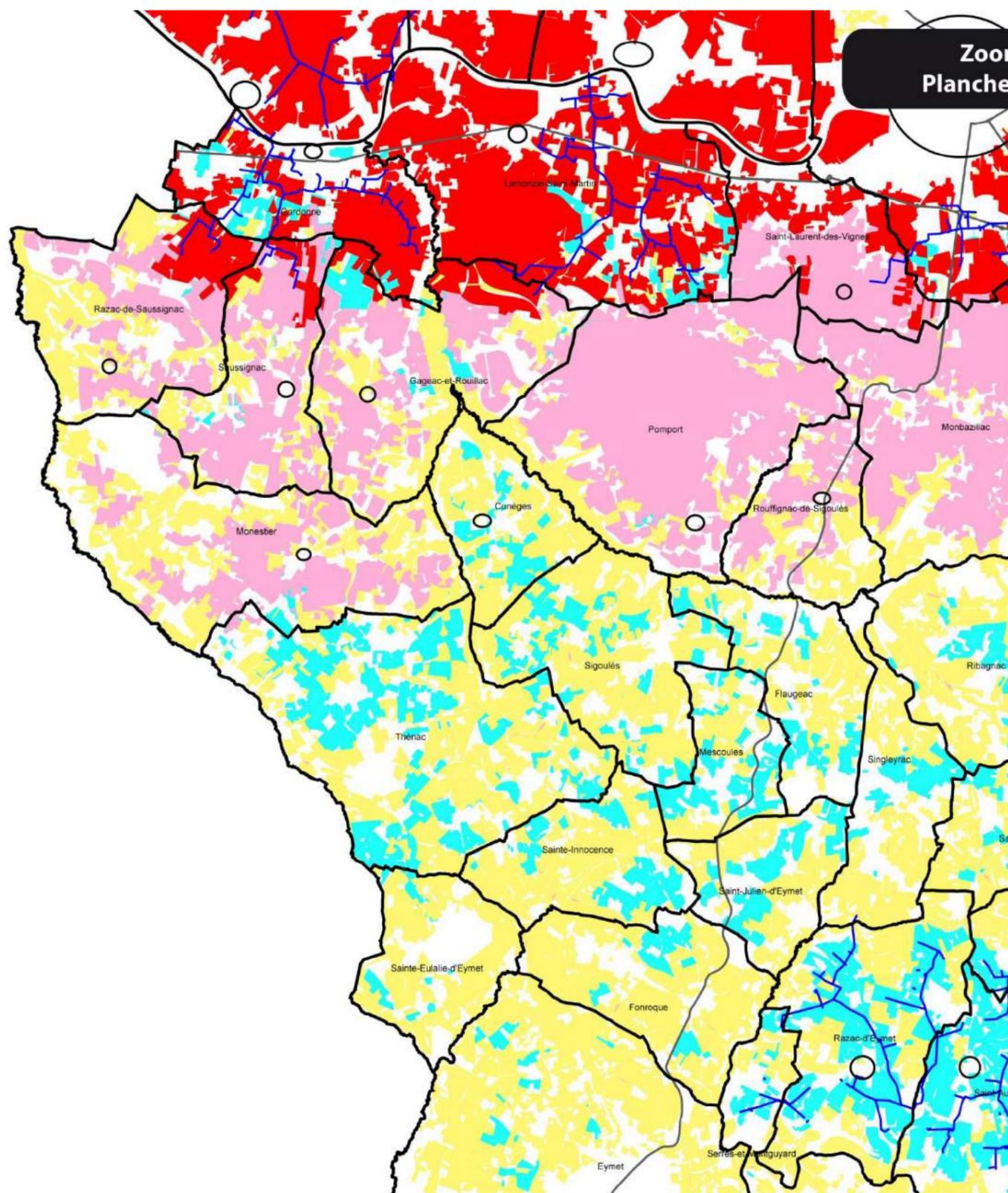
Zoom  
Planche 2



DOO

**Proposition d'une hiérarchisation des espaces agricoles**  
**Objectif: Proposer des niveaux de protection différents**

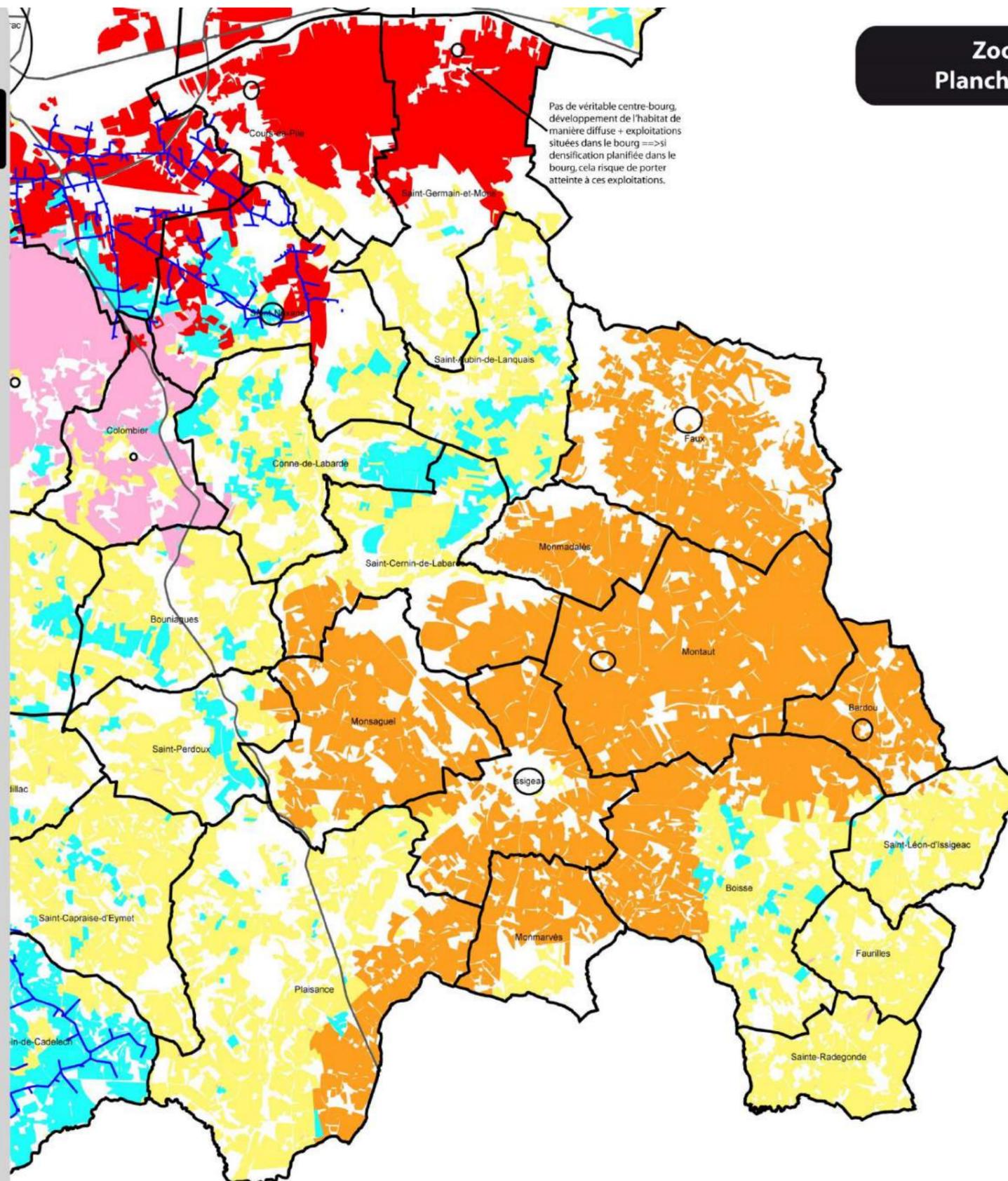
- Rang 1:**  
Espaces agricoles reposant sur des sols de très bon potentiel, mécanisables, cultures à valeur ajoutée, parcelles irrigables, cultures (arboriculture, maraîchage et vignes) créatrices d'emplois, vignes AOC de renommée (Rosette, Pécharmant), sous pression foncière.
  
- Rang 1 bis:**  
Vignes AOC de renommées, à forte valeur ajoutée (Monbazillac, Saussignac), valeur patrimoniale, paysagère et touristique, créatrice d'emploi, potentiellement soumises à une pression foncière.
  
- Rang 2:**  
terres de grande culture de "qualité", bon potentiel agricole, plus-value de l'agriculture importante, valeur paysagère et écologique du plateau issigeacois
  
- Rang 2 bis:**  
Espaces agricoles dont la valeur est moindre que les espaces de rang 1 mais dont le niveau d'investissement ou d'équipement est important:  
vignes AOC de plus faible notoriété, arboriculture à l'extérieur de la vallée, terres irrigables (secteur de Razac-d'Eymet, Saint-Aubin-de-Cadelech)
  
- Rang 3:**  
Espaces agricoles dont les enjeux sont moins importants cultures et prairies, niveau d'équipement et d'investissement plus faible, enjeu plus faible sur l'emploi ou la notoriété, peu de pression foncière  
Mais des enjeux paysager et environnemental (biodiversité) importants
  
- Principaux axes routiers
  
- Réseaux d'irrigation collectifs
  
- Localisation du bourg



DOO

**Proposition d'une hiérarchisation des espaces agricoles**  
**Objectif: Proposer des niveaux de protection différents**

- Rang 1:**  
Espaces agricoles reposant sur des sols de très bon potentiel, mécanisables, cultures à valeur ajoutée, parcelles irrigables, cultures (arboriculture, maraîchage et vignes) créatrices d'emplois, vignes AOC de renommée (Rosette, Pécharmant), sous pression foncière.
- Rang 1 bis:**  
Vignes AOC de renommées, à forte valeur ajoutée (Monbazillac, Saussignac), valeur patrimoniale, paysagère et touristique, créatrice d'emploi, potentiellement soumises à une pression foncière.
- Rang 2:**  
terres de grande culture de "qualité", bon potentiel agricole, plus-value de l'agriculture importante, valeur paysagère et écologique du plateau issigeacois
- Rang 2 bis:**  
Espaces agricoles dont la valeur est moindre que les espaces de rang 1 mais dont le niveau d'investissement ou d'équipement est important: vignes AOC de plus faible notoriété, arboriculture à l'extérieur de la vallée, terres irrigables (secteur de Razac-d'Eymet, Saint-Aubin-de-Cadelech)
- Rang 3:**  
Espaces agricoles dont les enjeux sont moins importants cultures et prairies, niveau d'équipement et d'investissement plus faible, enjeu plus faible sur l'emploi ou la notoriété, peu de pression foncière Mais des enjeux paysager et environnemental (biodiversité) importants
- Principaux axes routiers
- Réseaux d'irrigation collectifs
- Localisation du bourg



**Zoom**  
**Planche 4**



## DOO

**Proposition d'une hiérarchisation des espaces agricoles**  
**Objectif: Proposer des niveaux de protection différents**

- Rang 1:  
Espaces agricoles reposant sur des sols de très bon potentiel, mécanisables, cultures à valeur ajoutée, parcelles irrigables, cultures (arboriculture, maraîchage et vignes) créatrices d'emplois, vignes AOC de renommée (Rosette, Pécharmant), sous pression foncière.
  - Rang 1 bis:  
Vignes AOC de renommées, à forte valeur ajoutée (Monbazillac, Saussignac), valeur patrimoniale, paysagère et touristique, créatrice d'emploi, potentiellement soumises à une pression foncière.
  - Rang 2:  
terres de grande culture de "qualité", bon potentiel agricole, plus-value de l'agriculture importante, valeur paysagère et écologique du plateau issigeacois
  - Rang 2 bis:  
Espaces agricoles dont la valeur est moindre que les espaces de rang 1 mais dont le niveau d'investissement ou d'équipement est important:  
vignes AOC de plus faible notoriété, arboriculture à l'extérieur de la vallée, terres irrigables (secteur de Razac-d'Eymet, Saint-Aubin-de-Cadelech)
  - Rang 3:  
Espaces agricoles dont les enjeux sont moins importants cultures et prairies, niveau d'équipement et d'investissement plus faible, enjeu plus faible sur l'emploi ou la notoriété, peu de pression foncière Mais des enjeux paysager et environnemental (biodiversité) importants
- Principaux axes routiers
  - Réseaux d'irrigation collectifs
  - Localisation du bourg

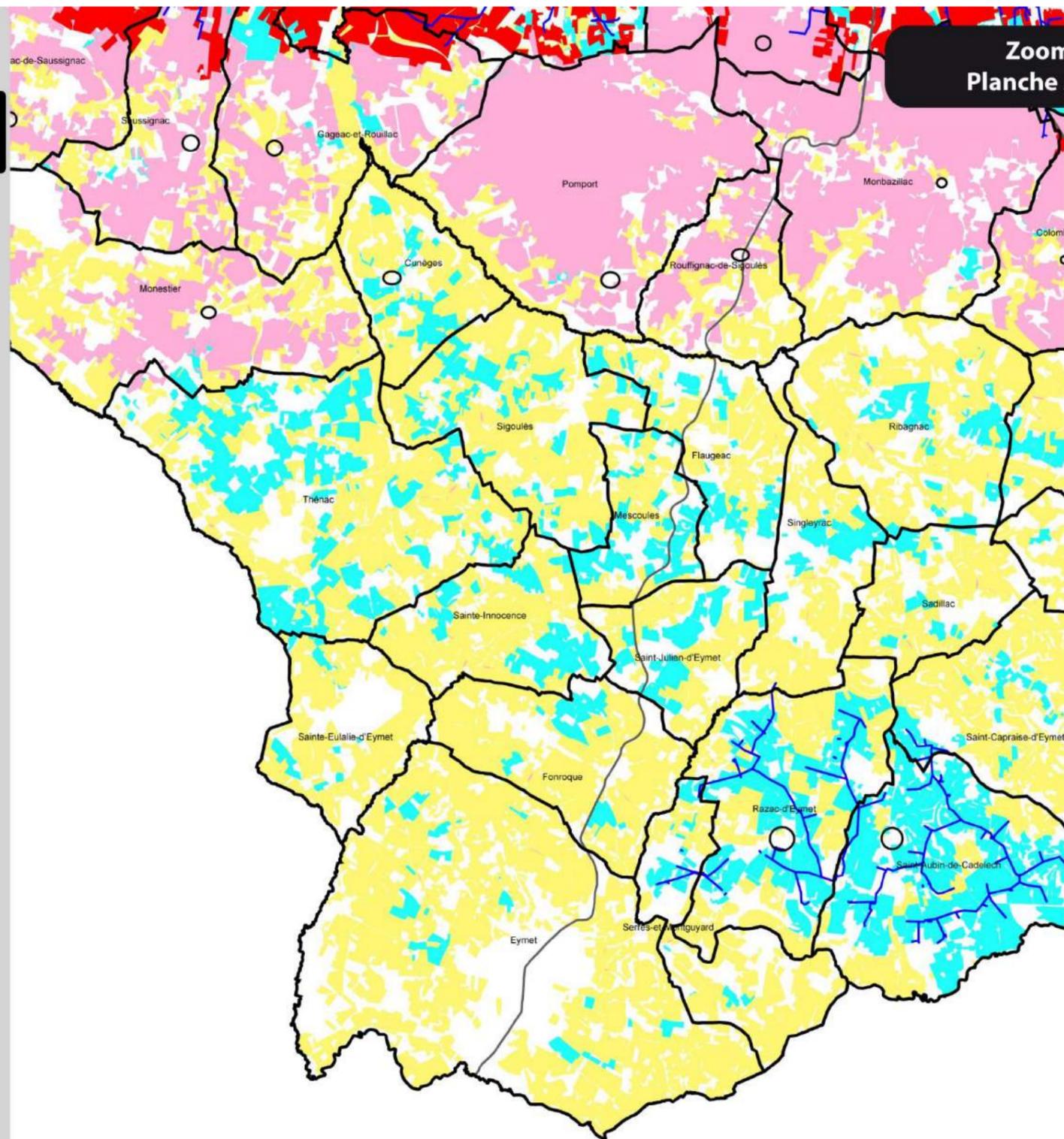
Zoom  
Planche 5

FIGURE 27

